Les funérailles des premières victimes

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Les drapeaux sont extrêmement nombreux et variés. A ceux des délégations de mineurs se mêlent ceux d'autres sociétés venues également de tous les coins de la région : tous les groupements, toutes les corporations de chez nous ont voulu être représentés à cette cérémonie qui s'annonce grandiose.

Le service d'ordre s'efforce de ca[illegible] cette forêt d'étendards, à gau[illegible] de la place et sur le terre plein [illegible]entoure l'église, tandis que les [illegible]eurs en costume de toile bleue [illegible]asque bouilli vont prendre place de part et d'autre de la place, [illegible]servant l'allée centrale aux per[illegible]nnalités.

Le 2me bataillon des Chasseurs à pied a délégué un détachement en arme sous les ordres du capitaine Lebègne avec son glorieux drapeau porté par le lieutenant Vanderborgh, ainsi que sa musique dirigée par le capitaine Schrœven. Le détachement occupera la rue qui longe la place.

Quant à la foule, elle est contenue derrière les barrières nadar. Aux fenêtres des maisons qui ceinturent la place des mains se joignent, des larmes coulent sur des visages consternés.

Les familles des victimes

Un remous se produit dans la foule et le service d'ordre introduit les familles des victimes dans l'enceinte qui leur est réservée. Des épouses, des mères en grand deuil s'avancent, soutenues par des membres de leurs familles.

Une femme se lamente à haute voix, une autre appelle doucement le père de son enfant... Cette dernière s'arrête, se recueille un moment mais ne consent à aller s'asseoir qu'après avoir été baiser le cercueil de l'être cher. Le moment est pathétique au delà de toute expression. Chacun communie dans le même sentiment de poignante émotion.

Les personnalités

Vers 9 h., les membres du gouvernement arrivaient sur la place où ils furent accueillis par M. Cornez, gouverneur de la province de Hainaut. Citons M. Van Acker, premier ministre, MM. les ministres Lefebvre, Leburton, Rey, Vanaudenhove, Troclet et Vermeylen, qui après avoir salué les victimes et leurs familles vont prendre place derrière les personnalités qui sont déjà en place. On notait aussi la présence des membres du conseil communal de Marcinelle conduits par M. Meurée, bourgmestre, de nombreux parlementaires. Citons, M. Van Cauwelaert, ancien président de la chambre, MM. Philippart et Heyman, vice-présidents, M. Bouilly, vice-président du Sénat, MM. Pierre Harmel, Sletsens, Derbay, Parisis, J. Duvieusart, O. Behogne, M. Brasseur, de Dorlodot, Mme Deraymaeker, Pierre Kofferschlager, des cantons rédimés, Marck, Verlacht, Mathieu Jacques, Moreau de Melen.

La communauté européenne du charbon-acier (C.E.C.A.) était représentée par M. Etzel, vice-président de la Haute Autorité, M. Finet, membre, M. Delarge, directeur à la division des problèmes industriels, MM. Peeters, Coppe, Spira.

On notait encore la présence des membres du conseil d'administration de la Société du Bois du Cazier, conduits par M. le Baron Verhaegen, M. Van Geersdaele, directeur-gérant, M. De Thaye, administrateur-délégué, M. Jacquemyns, ingénieur en chef, M. l'ingénieur Calicis, directeur des travaux, M. l'ingénieur Votquenne et des membres du personnel. M. Meyers, ancien directeur du corps des Mines, une délégation du corps des Mines, conduite par M. Van den Heuven, directeur général, M. Alexandre André, et M. l'avocat De Stexhe, respectivement président et vice-président du conseil provincial, M. Thone, député permanent, MM. Brimant, Gryson et Frère, conseillers provinciaux, M. Fernand Devilers, ancien député, des bourgmestres des localités voisines, M. Dell Bo, secrétaire d'Etat italien aux Affaires étrangères, M. Zamarias, ambassadeur de Grèce à Anvers, M. Monnoyer, consul de Grèce à Charleroi, M. Gulli, consul d'Italie, M. Rhodes, consul de France, le colonel de gendarmerie Marechal, le colonel Pieret, commandant militaire de la Province, le colonel Parent, chef de corps du 2e Chasseurs et représentant le Ministre de la Défense Nationale, le colonel honoraire Deprez, président d'honneur des officiers de réserve, et de l'entente marcinelloise des anciens combattants, le général Duren, commandant les Forces de défense de l'Intérieur, une délégation d'officiers et de sous-officiers du 2me Chasseurs, M. Dronsart, directeur général de la Croix-Rouge, M. Le Borne, commissaire d'arrondissement, M. Mineur, administrateur du Conseil Economique Wallon, MM. les notaires Ermel et Lavry, respectivement président et secrétaire de la chambre des notaires, M. Paternoster, président du tribunal accompagné de M. Mayence, vice-président, de MM. les juges Metz, Leclef, Dupuis, Loiseau, Mlle Dubuison, juge des enfants, MM. Delvaux et Laurent, premiers substituts du Procureur du Roi, MM. Dofny, Guillaume, Painvain, Bracq, Gilleaux, Hennuy, substituts, M. Scaillet, officier dirigeant la police judiciaire.

Signalons encore la présence des représentants des différents syndicats, notamment M. Cools, secrétaire de la C.S.C., M. Joseph Leghiest, secrétaire général des Francs Mineurs, une importante délégation de la Croix-Rouge, des œuvres de Plein air de Charleroi conduite par Mlle Marie-Marguerite Gobbe, infirmière, M. Marius des Essarts, président général honoraire de la Presse belge, M. Jean Valschaerts, directeur du « Rappel », président de la section Hainaut-Namur de l'A.G.P.B. et président de l'Association des journalistes catholiques de Belgique, etc...

Toute la place de Marcinelle et les rues lui donnant accès sont noires de monde. Des milliers de personnes attendent dans un silence recueilli.

Mais voici que les cloches de l'église St Martin sonnent le glas funèbre, l'office religieux va bientôt commencer.

Mais auparavant M. Van Acker, premier ministre, prend place à la tribune et prononce l'allocution qu'on va lire.

Une foule innombrable, des visages consternés : ultime hommage de tout un peuple aux victimes du puits tragique.

L'office religieux

Entretemps, Mgr Forni, Nonce apostolique est arrivé sur le terre-plein et va s'agenouiller à droite de l'autel qui se détache sur un fond de tentures noires, lamées d'argent.

Il est accompagné de Mgr Asta, auditeur à la nonciature.

Il est bientôt rejoint par le général Daneels, délégué du Roi Baudouin et par le colonel Staquet, représentant le Roi Léopold, qui prennent place devant les prie-Dieu qui leur ont été réservés.

A gauche de l'autel, s'est agenouillé le Cardinal Van Roey, Archevêque de Malines, qui est accompagné de son secrétaire, M. le Chanoine Billiauw et de M. le Chanoine Goor, directeur des O.S. de Charleroi.

Derrière le Primat de Belgique ont pris place Mgr Van Luyten, Evêque coadjuteur de Liège, Mgr Lecouvet, Evêque auxiliaire de Tournai, Mgr Blaimont, Vicaire général de Namur, Mgr Carlier, Vicaire général de Tournai, Mgr Dejardin, Aumônier du M.O.C., Mgr Forte, Directeur des aumôniers italiens de Belgique et de Hollande, M. le Chanoine Joos, Directeur des œuvres sociales diocésaines, le R.P. Laurent, Recteur du collège du Sacré-Cœur, le R.P. Moro, Aumônier italien et M. le Chanoine Clautriau, Curé de Marcinelle, qui était chargé de recevoir les personnalités religieuses et militaires.

Voici que le cortège pontifical qui s'est formé à l'église débouche devant l'autel où Mgr Himmer va célébrer la messe de Requiem, entouré du R.P. Sartori, Aumônier italien, diacre, du R.P. Rzeznisczek, Aumônier polonais, sous-diacre, et de M. le Chanoine Samain, Doyen de Charleroi, prêtre assistant. M. le Chanoine Hachez, secrétaire de l'évêché, règle le cérémonial, tandis que M. l'abbé Piroux, curé de Monceau-sur-Sambre commentera les prières en français et en italien.

Tandis que chacun se recueille, l'office religieux se déroule. Les chants liturgiques sont assurés par une chorale composée des élèves des Sœurs de Notre-Dame, de Jumet-Gohyssart, de séminaristes et de membres des chorales de Marcinelle et des environs, que dirige M. l'abbé Collart, maître de chapelle du séminaire de Bonne-Espérance.

Après l'évangile, Mgr Himmer s'approcha du micro et prononça l'allocution suivante.

A l'offertoire, une chorale composée d'ouvriers mineurs italiens des charbonnages de Maurage, interpréta d'une façon remarquable une œuvre polyphonique de Perosi.

L'instant fut particulièrement émouvant lorsqu'à l'élévation, éclata une sonnerie « Aux Champs » qui fit s'incliner tous les drapeaux.

Et la messe s'acheva dans une émouvante atmosphère de piété.

L'office terminé, le Cardinal Van Roey donna l'absoute aux six défunts, tandis qu'était interprété un dernier chant polyphonique de circonstance, interprété par la chorale italienne.

Mais déjà les orgues ont modulé « l'In Paradisum » ; c'est le signal du départ du cortège funèbre qui va s'organiser pour s'acheminer, par la rue de l'Ange et la rue des Haies, vers le cimetière communal.

Discours de M. Van Acker

Premier ministre

L'effroyable catastrophe minière de Marcinelle qui s'est produite mercredi dernier a plongé le pays tout entier dans une profonde consternation. De nouveaux noms viennent encore s'ajouter à la liste pourtant si longue des victimes de la mine meurtrière.

Les mots sont impuissants à traduire l'immense douleur qui nous envahit devant des situations aussi tragiques. Comment décrire l'anxiété de la population et la tension des familles éprouvées vivant entre l'espoir et le désespoir ?

Nous nous inclinons respectueusement devant le sacrifice des travailleurs belges et étrangers, tombés côte à côte en accomplissant leur dur métier de mineur.

Le malheur, une fois de plus, a frappé les travailleurs Italiens. Jamais l'admiration et le respect que le peuple belge éprouve pour ceux-ci ne se sont exprimés avec plus de force qu'en cette douloureuse circonstance.

Ce deuil frappe le pays tout entier, mais principalement le monde des mineurs. Il frappe surtout les humbles qui, une fois de plus, ont payé leur tribut à la mine.

Dans le passé, et malgré toutes les mesures prises en vue d'assurer la sécurité des mineurs, de nombreuses catastrophes minières ont déjà endeuillé notre pays, mais il faut remonter loin dans le temps pour retrouver un désastre d'une telle ampleur.

Nous songeons avec compassion à la désolation des familles éprouvées. Je présente les condoléances émues du gouvernement aux veuves, orphelins et parents des victimes. Je puis donner l'assurance que tout le réconfort matériel et moral auquel ils ont droit leur sera apporté.

Le désastre, dont nous déplorons les victimes aujourd'hui, a soulevé un magnifique élan de solidarité. De toutes les classes de la société ainsi que de l'étranger sont venues des offres d'aide, soit pour essayer de sauver des vies humaines, soit pour secourir matériellement les familles des victimes.

Tous les moyens sont mis en œuvre pour arracher à la mine les ouvriers qui y sont encore enfermés.

Au nom du gouvernement, je rends hommage au courage surhumain déployé par les sauveteurs, qui n'hésitent pas à exposer leur propre vie pour venir en aide à leurs camarades de travail. Je formule l'espoir ardent que tous ces efforts ne soient pas inutiles et que les héroïques sauveteurs parviennent encore à arracher des camarades du fond de la mine.

Ici, le Premier ministre dit en néerlandais :

Six Flamands se trouvent parmi les victimes dont les corps ont été remontés. Parmi les mineurs enfermés dans la mine, se trouvent également de nombreux Flamands. Je profite de cette triste circonstance pour rendre un sincère hommage à ces travailleurs Flamands qui vont gagner leur pain dans d'autres régions du pays, très souvent parce que leur propre contrée n'offre pas de suffisantes occasions de travail. On ne pourra jamais souligner assez l'admirable courage qu'ils montrent ainsi en supportant quotidiennement des absences de près de 14 heures et plus pour trouver, loin de chez eux, du travail et, hélas, pour quelques-uns d'entre eux, la mort aussi.

A leurs familles profondément éprouvées, j'offre les sincères condoléances du gouvernement et leur donne l'assurance que le nécessaire sera fait pour donner aux parents des victimes toute l'aide matérielle et morale nécessaire.

Reprenant en français, M. Van Acker conclut : Notre devoir est d'aider les familles, notre devoir est de les aider sans distinction de nationalité, notre devoir à nous tous et spécialement aux techniciens est de faire tout ce qui est humainement possible pour augmenter la sécurité afin d'éviter les accidents de mine.

Chers disparus, dormez en paix. Venus de toutes les régions de la Belgique, venus de lointains pays étrangers, vous étiez unis dans le travail, vous étiez unis dans le devoir, vous êtes maintenant unis dans la mort, vous resterez unis dans notre souvenir.

Discours de M. Del Bo

sous-secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères

Succédant à M. Van Acker, à la tribune, M. Del Bo, sous-secrétaire d'Etat italien aux Affaires étrangères s'exprima ensuite en italien :

Il dit notamment la profonde affliction où sont plongés la nation et son gouvernement. Il souligne la grandeur du travail obscur et plein de risques du mineur et remercie la population et les autorités belges de l'assistance qu'elles ménagent si généreusement aux familles italiennes. Au sujet de l'enquête en cours sur les causes de la catastrophe, il exprime l'espoir qu'elle fera apparaître toute la vérité.

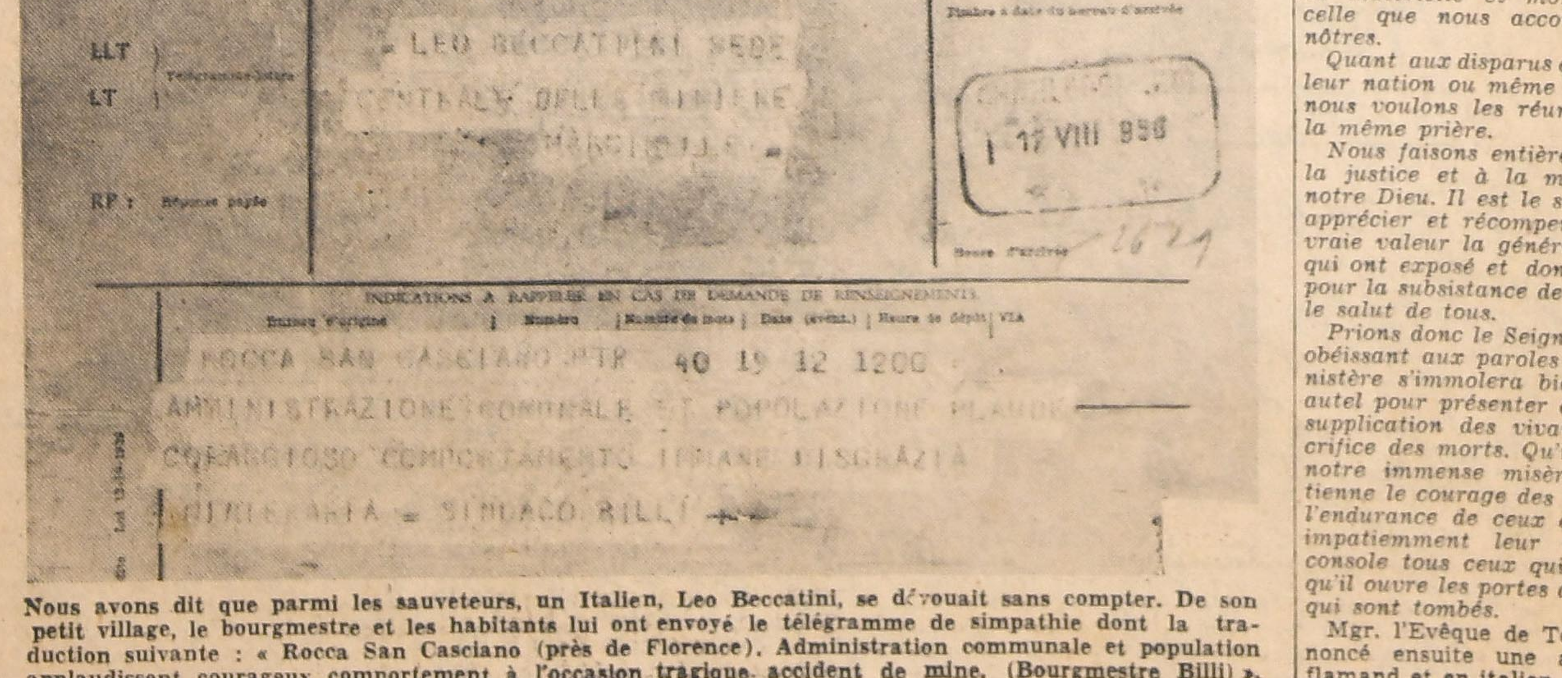

REGIE DES TELEGRAPHES ET DES TELEPHONES
TELEGRAMME
AUTG
LLT
LT
RP
LEO BECCATINI SEDE
CENTRALE DELLE MINIERE
MARCINELLE
17 VIII 956
ROCCA SAN CASCIANO PTR 40 19 12 1200
AMMINISTRAZIONE COMUNALE ET POPOLAZIONE PLAUDE
CORAGGIOSO COMPORTAMENTO TRAGICA DISGRAZIA
MINIERA = SINDACO BILLI

Nous avons dit que parmi les sauveteurs, un Italien, Leo Beccatini, se dévouait sans compter. De son petit village, le bourgmestre et les habitants lui ont envoyé le télégramme de simpathie dont la traduction suivante : « Rocca San Casciano (près de Florence). Administration communale et population applaudissent courageux comportement à l'occasion tragique accident de mine. (Bourgmestre Billi) ».

Allocution de Mgr Himmer

évêque de Tournai

Jamais le Pays Noir, ni la Belgique n'avaient connu une catastrophe minière aussi effroyable et aussi douloureuse.

Depuis cent quarante heures, des centaines de femmes attendent anxieux devant les grilles de la mine tragique, tandis qu'à l'intérieur d'héroïques sauveteurs mènent une âpre et périlleuse bataille pour arracher à la mort leurs frères infortunés.

Aussi ce n'est pas l'heure de discourir, mais d'agir. Déjà le drame a suscité, dans tout le pays et au-delà des frontières, un irrésistible élan de sympathie et d'entraide fraternelle.

Nest-ce pas le signe irréfutable que tous ensemble nous voulons prendre conscience de la profonde détresse de nos frères, mais aussi des devoirs impérieux qu'exige son soulagement ? De même que les sauveteurs ne s'accorderont aucun répit avant d'avoir retrouvé la dernière victime, ainsi nous-même devons prendre l'engagement de poursuivre jusqu'au bout cette action unanime de charité et de justice qui doit panser toutes les plaies, subvenir à toutes les détresses, satisfaire tous les droits.

Mais si nous sommes rassemblés devant une croix et un autel autour de ces premiers cercueils, ce n'est pas seulement pour exalter le travail héroïque des mineurs et la tragique grandeur de leur sort, c'est aussi pour confier leurs âmes douloureuses à la miséricorde du Seigneur.

Mais Croyants qui m'écoutez, ne savez-vous pas que la plus grande consolation à procurer aux défunts, c'est de les amener au partage de la vie éternelle ? C'est pourquoi, nous accepterons de nous réunir tous maintenant dans une prière fervente et unanime.

C'est entre les mains du Christ Sauveur du monde que nous remettons le sort de tous ceux qui sont morts dans ce triste carnage.

O Christ, mort en croix, purifiez dans votre sang les âmes de nos frères. Accordez-leur au plus tôt d'entrer dans le repos sans fin et faites qu'au jour suprême, leurs corps abîmés par le travail et tombés dans les ténèbres de la mine, possèdent pour toujours la lumière et la gloire de votre résurrection.

Cependant la préoccupation du sort de nos frères dans l'au-delà ne nous dispense pas de dégager des circonstances terribles de leur mort les sévères leçons qui nous apprendront à bâtir un monde où la sécurité des travailleurs et toutes les autres exigences de la justice seront plus complètement assurées.

L'appel pressant que les victimes du travail nous adressent, c'est que nous nous préoccupions jusqu'à l'angoisse des problèmes posés au monde entier par la rude condition ouvrière du 20ème siècle, et cela non seulement à l'heure des catastrophes, mais à chaque moment où, dans la vie quotidienne nos responsabilités et nos options sociales nous mettent en demeure de hâter l'avènement d'un ordre plus fraternel et plus humain.

Le Christ lui-même nous a enseigné que la religion envers Dieu inclut l'amour du prochain et le respect de ses droits.

Et ce matin, il nous avertit que pour être favorablement accueillie notre commune supplication doit être accompagnée de la promesse loyale de concourir ensemble au-delà de nos divergences d'opinion et d'intérêts, à l'élaboration si coûteuse soit-elle de la justice et de la paix.

A nos frères flamands, qui sont venus trouver la mort dans nos charbonnages hennuyers, scellant une fois de plus la destinée unique de nos communautés nationales, nous tenons à exprimer notre douleur et notre fervente prière.

Puisse le souvenir de ce sacrifice consenti ensemble décider tous les Belges à unir leurs énergies pour assurer davantage chez nous la sécurité des travailleurs de la mine et en général tous les droits de la justice sociale.

Ce n'est pas la première fois que les mineurs étrangers et avant tout les Italiens doivent payer de leur vie le dur travail de la mine auquel ils sont astreints.

En ce qui concerne les Italiens, les plus nombreux parmi les travailleurs du fond, c'est à eux que revient sans nul doute la première place dans le martyrologue des années d'après guerre.

L'éloignement de la patrie, le nombre considérable des orphelins accroit encore la douleur des épouses et des mères qui pleurent ou craignent le trépas des maris et des fils.

Aussi prenons-nous conscience du devoir qui nous incombe à l'égard de ces foyers angoissés et meurtris.

Aux familles étrangères qui ont perdu leur chef et leur gagne-pain, nous devons garantir une assistance matérielle et morale égale à celle que nous accorderions aux nôtres.

Quant aux disparus quelle que soit leur nation ou même leur religion, nous voulons les réunir tous dans la même prière.

Nous faisons entière confiance à la justice et à la miséricorde de notre Dieu. Il est le seul à pouvoir apprécier et récompenser selon sa vraie valeur la générosité de ceux qui ont exposé et donné leur vie pour la subsistance de leur foyer et le salut de tous.

Prions donc le Seigneur Jésus qui obéissant aux paroles de notre ministère s'immolera bientôt sur cet autel pour présenter à son Père la supplication des vivants et le sacrifice des morts. Qu'il ait pitié de notre immense misère. Qu'il soutienne le courage des sauveteurs et l'endurance de ceux qui attendent impatiemment leur venue; qu'il console tous ceux qui souffrent et qu'il ouvre les portes du ciel à ceux qui sont tombés.

Mgr. l'Evêque de Tournai a prononcé ensuite une allocution en flamand et en italien.

Le général Dannels et le colonel Staquet, représentant respectivement le roi Baudouin et le roi Léopold.

Partout, la consternation...

Plusieurs évanouissements

La foule presse les barrages de gendarmes au point qu'il doit être fait appel à des renforts. A 11 h., 1.200 gendarmes étaient à pied d'œuvre et la seule réserve dont on disposait encore à la caserne était le détachement qui avait été de garde, au charbonnage, durant la nuit.

Comment éviter dans cette masse des évanouissements ? Ils sont nombreux et les brancardiers de la Croix Rouge ne cessent de transporter sur des brancards des corps dont seuls émergent, des couvertures, des visages livides. Le premier fut un chauffeur d'auto, près de l'église, puis un quadragénaire, ensuite une adolescente, puis encore une femme aux cheveux gris.

Du haut d'un mur, un capitaine de gendarmerie harangue la foule que contient difficilement un détachement de soldats.

— Montez dans la rue Mascaux et prenez la 4me rue à gauche si vous voulez assister au défilé du cortège. Ici, vous ne verrez rien !

Il y a de grands remous et un mouvement s'amorce, lentement, vers la rue Mascaux, près d'un cinéma dont la porte d'entrée est barrée d'une grosse inscription : « Pas de cinéma samedi, dimanche et lundi ».

Les fleurs

Les porteurs de gerbes quittent la salle de la Régence, s'avancent vers la rue Destrée où la foule compacte tente de déchiffrer à leur passage les inscriptions mortuaires. Des lettres d'or ou noires sur fond aux couleurs nationales ou grenat, ou mauves, ou rouges, se détachent. Et on lit interminablement des mots « Henribus », « Postiers de la 6e région », « Winterslag », « Levant du Flénu », « St-Trond », « Esch-sur-Alzette », « Wasmes », « Trazegnies », « Boussu », « Le Directeur et le Personnel de l'Innovation », « Hornu et Wasmes », « Union des Centrales Electriques », « Trieu Kaisin », « Gilly », « Société Fiat à Turin », « Onarmo », « Les officiers, sous-officiers et soldats de la garnison de Charleroi », « M.O.C. », « Puits n. 4 de Monceau - Fontaine », Ambassadeur d'Italie », « Aveugles de Ghlin », « L'Ambassade de Luxembourg », « Rieu du Cœur - Quaregnon », « Mariemont - Bascoup », « Mineurs français », « L'Ambassade et les Consuls d'Italie », « Tertre », « Cockerill Ougrée », « Banque de Bruxelles », « Les Femmes françaises », « Gendarmerie nationale », « Les mineurs ukrainiens de Maurage », « Havré », « Les Italiens de Liège », « Le Gouvernement français », « Le corps des mines de France », « Les mineurs de Ressaix », « Nord de Gilly », « Mariemont, puits St-Arthur », « Le Rappel », etc...

Le cortège

Une femme s'agite. A peine un médecin lui a-t-il fait une piqûre, qu'elle se redresse, se débat de nouveau. Une ambulance l'emmène vers Charleroi. Les deux détachements d'honneur du 2e Chasseurs s'ébranlent, escortant le drapeau, vers la rue Destrée où les têtes d'hommes se découvrent. Auparavant la Musique des Forces de Défense de l'Intérieur avait déjà quitté la place. Et c'est aux accents d'une marche funèbre que les soldats entament la longue montée de la rue des Haies. Là-bas, les porteurs de couronnes se rangent des deux côtés de la rue pour laisser passer les détachements militaires. Puis ils reprennent possession de la Chaussée où la foule, nombreuse, est massée sur les trottoirs, aux fenêtres et parfois jusque sur les toits.

A l'interminable défilé des porteurs de fleurs succède celui des membres du Conseil d'Administration du charbonnage, du Corps des Mines, — ayant à leur tête, M. Van den Heuvel, directeur général de l'Administration des Mines, — des Associations charbonnières, du Conseil communal de Marcinelle, sous la conduite de M. Meurée, bourgmestre,

Une forêt de drapeaux

Une forêt mouvante de drapeaux, ceux des associations patriotiques et des organisations ouvrières.

Plus loin, après le clergé, six cercueils sont portés par des mineurs en costume de travail, entourés eux-mêmes de porteurs de gerbes. Il y a celles du « Roi et de la Famille Royale », des gouvernements italien et belge, une encore où il est inscrit « Léopold et Liliane », celles aussi de la Chambre, du Sénat, du Conseil de la République française.

En costume national

Les deux premiers cercueils sont recouverts des couleurs nationales et recèlent les corps des deux mineurs belges et suivis chacun d'eux par le petit groupe de famille.

Une femme serre dans les doigts son chapelet et son mouchoir. Le cercueil du mineur polonais est porté par des compatriotes du défunt en costume national noir, képi noir rehaussé d'un plumet. On aperçoit aussi deux pêcheurs ostendais en tenue de travail et en sabots.

Le rescapé de Mariemont-Bascoup

Des couronnes, plus modestes portent comme inscription : « A Notre Oncle ». Il y en a une aussi d'Yvon Sturbois, le rescapé de la catastrophe de charbonnage, en 1950, de Mariemont-Bascoup. Au fur et à mesure que l'on approche des Haies, la côte se fait plus dure et la foule plus dense.

Il en est qui sont assis sur les murs de clôture. Les cercueils s'avancent au rythme des épaules de mineurs bordées du foulard rouge à pois blancs. Derrière les trois cercueils d'Italiens, la foule des parents grandit tous les cent mètres. Ce sont des compatriotes qui quittent les trottoirs pour se ranger et prendre place sur la route qui monte comme un calvaire.

Près du charbonnage

Il est 12 h. 50 quand les cercueils passent rue Florian Montagne, à deux cents mètres du charbonnage d'où continue à s'élever une fumée blanchâtre. Les mollettes tournent. On apprendra tantôt que des morts, du fond du puits, sont remontés à la surface. La rue des Sarts, noire de monde, doit être dégagée par les gendarmes pour que les personnalités qui suivent le convoi, les membres du Gouvernement et les parlementaires puissent gravir l'ultime côte qui mène au cimetière.

Vers le cimetière...

Aux abords du cimetière

Dès 9 heures du matin, les abords du cimetière s'animent tristement. Les visages sont graves, marqués par une commune douleur.

Les grandes portes du funèbre jardin qui étaient cadenassées s'entre ouvrent pour livrer passage à un peloton de soldats de la M. P. portant baudrier et gants blancs. Ils vont monter une garde d'honneur.

Dans un vaste terrain situé juste à côté, de nombreuses voitures sont déjà parquées. Le long du mur du cimetière on installe en hâte des tentes pour abriter un poste de Croix Rouge.

Des équipes de gendarmes venus de Mons assurent là aussi, en grand uniforme le service d'ordre.

Peu à peu les trottoirs sont envahis par la foule.

Et pourtant l'heure fixée pour le service religieux vient à peine de sonner au loin.

Le panorama tragique

Des abords du cimetière qui, comme on sait se trouve sur les hauteurs de la commune de Marcinelle, dans le quartier des Haies, les gens découvrent avec émoi, presque à flanc du coteau, le panorama tragique du Pays Noir : le charbonnage du Bois du Cazier.

Dans l'attente du cortège funèbre la foule s'est tournée vers la fosse fatale où demeurent emmurés quelques 140 mineurs.

Dans l'air retentit à courts intervalles une cloche : celle du puits — la cloche de l'angoisse, la cloche aussi de l'espérance.

Mais tout à côté aussi, une fumée grise, une fumée qui remonte des entrailles de la terre, la fumée du malheur.

La foule sans cesse plus envahissante s'installe dans les prairies, dans les jardins, dans les avant-cours, de part et d'autre de la « voie douloureuse ».

Ici, un groupe d'hommes et de femmes en vêtements sombres. Ils tiennent dans leurs bras une gerbe de fleurs. Modeste hommage plus touchant encore que les plus magnifiques couronnes.

Là, une maman en deuil, son petit garçon qui l'accompagne porte précieusement dans les mains un coussin de fleurs cravatté aux couleurs belges et italiennes...

Une seule catastrophe, mais deux Nations surtout, cruellement jetées dans l'épreuve et le deuil.

La pelouse d'honneur

A l'intérieur du cimetière, on a préparé une pelouse d'honneur, de part et d'autre du caveau communal — qui se trouve dans l'allée principale.

Par delà les barrières « Nadar » destinées à canaliser la foule, on découvre un grand rectangle sombre. Des bâches ont été étendues sur le sol fraîchement remué.

Même dans ce jardin des morts il n'est pas possible de perdre un instant de vue ce qui tourmente les cœurs et torture les âmes : Le charbonnage tragique celui-ci prolonge ses wagonnets à côté des tombes et le terril du Cazier le surplombe à très peu de distance.

Une musique triste infiniment

Vers 13 h., une musique infiniment triste, chantant la peine, pénètre par bouffées, dans le cimetière. Le cortège, long de plusieurs kilomètres s'approche lentement.

Tout le monde se tait, précédant la clique du IIme Chasseurs, quatre policiers franchissent les grilles.

Le glorieux drapeau du IIme Chasseur encadré de deux pelotons de soldats, bayonnette au canon, suit tout aussitôt.

Vient ensuite l'immense théorie des mineurs portant les couronnes. Celles-ci sont déposées sur le caveau communal, sur les pelouses. Il y en a tellement ! Un imposant groupe de postiers pénètre ensuite, précédant les innombrables porteurs de drapeaux.

Viennent aussi les autorités communales, les personnalités religieuses, précédée de la croix que porte un acolyte. Mgr Himmer, évêque de Tournai prend place face à la pelouse d'honneur, on reconnaît à ses côtés Mgr Forni, nonce apostolique, MM. les chanoines Goor, Samain et Nachez.

Porté par six mineurs en costume de travail chacun des six cercueils est posé tour à tour sur la pelouse au milieu des fleurs. Les familles endeuillées sont là tout à côté. Les mouchoirs serrés dans les doigts.

Après la bénédictio ndes corps par Mgr Himmer, les personnalités officielles d'abord, puis la foule longue et anonyme défilent devant la pelouse.

Un cierge béni

Un Italien a apporté de son pays un cierge qu'il vient de planter à côté des cercueils. Il tente en vain de l'allumer, mais le vent assez fort éteint chaque fois la flamme.

Une femme, qui jusque là était restée debout près du cercueil de son mari, s'effondre sur le sol.

Le service de Croix Rouge la transporte sous un cyprès, à côté du caveau communal. Les infirmiers raniment la malheureuse. Un Italien, son frère peut-être la tient dans ses bras.

Un temps s'écoule et le service d'ordre à fort à faire pour obliger la foule à poursuivre son chemin.

Une pauvre femme en pleurs

Soudain, la pauvre femme est victime d'une crise de nerfs. Elle veut aller à tout prix se pencher une dernière fois sur le cercueil.

Soutenue par deux infirmières, elle se dirige vers la pelouse où sont étendus côte à côte les cercueils de trois Italiens.

A peine est-elle arrivée qu'elle s'effondre en larmes et s'évanouit sur le cercueil de son époux.

C'est une scène déchirante entre toute — impossible à décrire — Il faut respecter la peine, la douleur.

La foule s'est éloignée discrètement.

Une ambulance appelée d'urgence conduira la malheureuse à l'hôpital.

Plus tard, les cercueils seront placés dans le caveau d'attente. Ils seront ensuite inhumés dans la pelouse d'honneur.

Les couronnes royales précèdent le premier cercueil.

Jour de deuil

La journée de deuil national a été observée avec recueillement dans tout le pays.

A BRUXELLES

A Bruxelles, les édifices publics et de très nombreuses maisons particulières ont mis leur drapeau en berne. Les cinémas et les théâtres font relâche.

A 10 h., au moment où commençait la cérémonie des funérailles des premières victimes de la catastrophe du Bois du Cazier, une minute de silence a été observée partout.

AU LITTORAL

Au littoral, les concours de plage, les concerts, les courses de chevaux et toutes les autres manifestations ont été supprimés.

A Ostende, M. Lauwereins, conseiller social au cabinet du premier ministre, a prononcé à 10 h. devant les ouvriers des ateliers de tramways une allocution de circonstance.

A Bredene, une collecte a rapporté 20.000 frs.

A BRUGES

A Bruges, tous les édifices publics avaient mis le drapeau en berne. Peu avant 10 h., le gros bourdon a retenti sur la ville. Dans de nombreuses entreprises, le travail a été interrompu durant quelques minutes.

A ROME, UNE MESSE A ETE CELEBREE A LA MEMOIRE DES VICTIMES

Lundi matin, a été célébrée en l'église Saint Julien des Belges par Mgr Vaes, recteur honoraire, une messe de Requiem à la mémoire des victimes de la catastrophe de Marcinelle. Y assistaient le Baron van der Elst et le vicomte Berryer, ambassadeurs près le Quirinal et le Saint-Siège, M. Paul Struye, ancien président du Sénat, M. Jean Willems, vice-président du Fonds National de la Recherche scientifique, et de la Fondation Universitaire, lesquels séjournent en ce moment à Rome, ainsi que divers ambassadeurs près le Saint-Siège et des autorités religieuses belges de Rome.

A LOURDES

Deux messes ont été dites lundi matin à Lourdes pour les victimes des catastrophes de Marcinelle et de Cali (Colombie) : l'une, à la grotte, a été célébrée à 7 h. 30 par Mgr Theas, évêque de Tarbes et de Lourdes, l'autre sur l'esplanade du Rosaire a été célébrée solennellement en présence de tous les pèlerins par Mgr Gonzales, archevêque de Bogota (Colombie) à 10 h. Mgr Theas, évêque de Tarbes et de Lourdes, Mgr Guffens, évêque missionnaire résident en Belgique, Mgr Bignamini, archevêque d'Ancone (Italie), Mgr Tedde, évêque d'Ales (Sardaigne), Mgr Ricauds, recteur du sanctuaire, Mgr Aimond et tous les directeurs des pèlerinages présents à Lourdes, parmi lesquels le chanoine Janssens, directeur des ligues ouvrières belges, assistaient à cette cérémonie.

Dans le chœur étaient rassemblés les mineurs, actuellement présents à Lourdes qui, portaient un brassard noir, le drapeau et les étendards belges étaient en berne.

Dans son allocution, Mgr Vangheluwe, vicaire de Bruges, président des ligues ouvrières belges, a déclaré notamment : « Catastrophes nationales et internationales. Pourquoi ces choses sont-elles permises ? C'est le mystère de la souffrance. L'humanité est solidaire dans le mal comme dans le bien », « Ces catastrophes, a-t-il ajouté, nous révèlent le sens de cette solidarité dans la souffrance ».

Mgr Guffens (Belgique) et Mgr Tardini (Italie) ont également prononcé quelques paroles pour remercier les personnalités qui se sont associées à la douleur de tous.

Une quête a été effectuée à l'issue des cérémonies pour les victimes de Belgique et de Colombie.

Avec Solo, quel plaisir de cuisiner...

...quelle joie de manger!

Ah, Madame! Préparer ses petits plats favoris, ou le repas préféré de son mari et savoir d'avance que tout sera réussi... c'est bien ça n'est-ce pas, le vrai plaisir d'une ménagère!

C'est ce plaisir que Solo vous apporte. Solo est si fine, si savoureuse. Avec Solo, chacune de vos préparations est un régal.

Les *viandes* sont bien saisies, bien dorées, les *légumes*, fondants, savoureux! Et la *sauce*... moelleuse... légère! D'ailleurs, Madame, regardez votre famille à table : avec Solo chacun dévore!

Oui, Solo donne vraiment le plaisir de cuisiner... la joie de manger!

Sur le pain également la fraîcheur et la saveur de Solo exciteront l'appétit de tous.

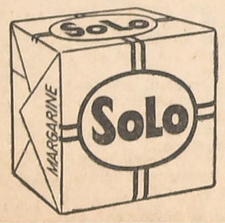

Utilisez vous aussi

SOLO SI FINE, SI SAVOUREUSE!

80 1548 - 01926 BF

U.M.B. - MERKSEM

A travers la Région

LA JOURNÉE

Mardi 14 août 1956

CINEMAS

CHARLEROI

TRIANON : « Le trésor de Rommel » (E. A.).
COLISEUM : « Rivière de nos amours », (E. A.).
ETOILE : « Le petit monde de Don Camillo ». (E. A.).
LE PARIS : « Un siècle d'amour » (E. N. A.).
LE VAUBAN : « Santiago le damné ». (E. N. A.).
LE MONTAGNE : « Deux nigauds chez les pharaons ». (E. A.).
TURENNE : « Tarzan chez les Soukoulous ». (E. A.) Dernier passage du film à 8 h. 30.
ELDORADO : « Condamné au silence ». (E. A.).
EDEN : « Festival Tom and Jerry ». (E. A.).
PALAIS DU FILM : « Milord l'Arsouille ». (E. N. A.).
RIO : « La vengeance du Faucon d'Or ». (E. A.). Dernier passage du film à 8 h. 30.
IDEAL : « Son dernier combat ». (E. N. A.).
AMERICAIN : « La colline de l'Enfer ». (E. A.).

Rappelons que pour être renseignés sur la valeur morale des films nos lecteurs sont priés de consulter « Ciné-Sélection ».

EXPOSITIONS

FLEURUS
CHAMPS-ELYSEES : Le peintre Tobie expose (jusqu'au 17 août).

DIVERS

LA LOUVIERE
Institut St-Joseph : Foire Commerciale et Industrielle (jusqu'au 26 août).

RANSART
A 18 h. 30, Ciné NOVA : Conférence horticole.

COURCELLES - CENTRE
A 19 h., conférence horticole.

HERTEKAMP SCHIEDAM

PETIT CARNET

M. et Mme Jean Laloyaux, de Thuillies, nous font part de la naissance d'une fille qui a reçu au baptême le nom de Marie.

DOMAINE DE BRESSAC.

LE MENU DU JOUR

DINER

POTAGE AUX POIS FRAIS
JAMBON D'ARDENNES
SALADE VERTE
POMMES FRITES
CREME AU CHOCOLAT

SOUPER

MACARONI AUX TOMATES
SALADE DE GROSEILLES

MACARONI AUX TOMATES

Cuisez du macaroni à l'eau, égouttez-le et passez-le au beurre ; à ce moment, ajoutez quelques tomates coupées en gros morceaux, laissez-les cuire quelques minutes. D'autre part, préparez une sauce tomate comme suit : faites brunir 50 frs de margarine ou beurre, ajoutez-lui 50 grs de farine, laissez bien brunir la farine, ajoutez alors 1/2 l. de bouillon fait à l'extrait de viande, la purée de tomates et les assaisonnements. Laissez recuire quelques minutes, et nappez-en le macaroni. Servez bien chaud.

PETITS et GRANDS buvez de l'orange...

SPA ORANGINA
rien que du SUCRE du JUS D'ORANGE de l'EAU DE SPA

CHARLEROI

HOMMAGE A LA CROIX-ROUGE. — Le professeur De Laet représentant le Ministre de la Santé s'exprimait ainsi au cours de la dernière assemblée générale :

A l'honneur qu'il m'a fait de me désigner pour le remplacer ici, s'ajoute pour moi la vive satisfaction de pouvoir une fois encore exprimer à la Croix-Rouge de Belgique mon affectueuse admiration et lui dire la gratitude du pays pour l'œuvre qu'elle poursuit sans désemparer et plus spécialement pour ses réalisations de 1955. Comme d'habitude, ses activités se sont montrées dignes de la grande tradition dont elle s'inspire et qui fait sa raison d'être.

Plus que jamais, après plus de quatre-vingt-dix ans d'existence consacrée au bien public, la Croix-Rouge est à même d'assumer les tâches qu'elle s'est fixées. Son organisation, mise à l'épreuve par les circonstances de la guerre et de la paix, a depuis longtemps, acquis la plus remarquable efficacité grâce à un fonctionnement ordonné rapide désintéressé et enthousiaste.

Troisième combattant de la guerre comme de la bataille pour la vie dans la paix, la Croix-Rouge digne de son passé fière de ses réalisations, en pleine vitalité, nous offre le plus solide gage de confiance pour demain.

Pour garantir son indépendance, la Croix-Rouge ne sollicite aucune subvention des pouvoirs publics.

Toute son action en faveur de la population dépend de votre générosité. Soutenez-la si vous voulez qu'elle soit efficace le jour où vous en aurez besoin.

Les dons et cotisations sont reçus avec reconnaissance au C.C.P. 3550.86 de la section de Charleroi 15, rue du Gouvernement.

Une déléguée en uniforme de la section de Charleroi visite aussi à cette fin les maisons de la ville.

L'EXPOSITION DE CHARLEROI S'ANNONCE SOUS D'HEUREUX AUSPICES. — C'est le jeudi 20 septembre 1956 que la 3me Exposition Internationale Technique et Industrielle de Charleroi ouvrira ses portes.

Cette manifestation d'une haute tenue technique ne durera que 12 jours.

Le « clou » en sera constitué par une section de matériel de mine couvrant plus d'un hectare.

A en juger d'après le succès enregistré par les inscriptions d'exposants (tous les emplacements sont loués depuis fin juillet) et par la présence des ténors de l'Industrie Européenne, cette 3me E. I. T. I. semble devoir consacrer définitivement Charleroi en tant qu'exposition spécialisée de grande classe.

Un déplacement à ne pas manquer.

GILLY

STATIONS DE PLEIN AIR. — Comme d'habitude, jeudi de 6 à 8 h. au cercle Saint-Remy, salle de la bibliothèque paroissiale, permanence pour la plaine de jeux de Marcinelle. (G25)

TOMBOLA DE LA FANCY-FAIR DU LOUVY. — Voici la liste des numéros gagnants :

1006	1009	1064	1079	1261	1301	1377
1391	1392	1638	1694	1926	1941	1991
2157	2225	2258	2280	2307	2311	2342
2368	2377	2378	2421	2477	2478	2498
2526	2541	2587	2605	2668	2682	2698
2747	2750	2793	2808	2830	2860	2861
2868	2963	2984	2985	3038	3111	3133
3146	3168	3230	3330	3422	3468	3489
3499	3523	3544	3627	3640	3641	3687
3693	3744	3808	3835	3995	4120	4127
4169	4176	4187	4247	4275	4279	4312
4319	4422	4427	4439	4456	4457	4555
4587	4823	4909	4918	4998	1011	2279
2344	2657	3624	4128.	S.E.O.		

Les lots peuvent être réclamés au Cercle St-Remy jusqu'au 30 août 1956.

ROUX

RESULTATS. — Les anciennes élèves de l'école paroissiale des filles qui fréquentent l'Institut des Sœurs de la Providence, à Gosselies, ont obtenu les résultats suivants : Section moyenne : 5e moderne, Marie-Agnès Vallée 55 % ; 6e moderne, Noëlle Lecuyer, 67 ; Anne-Marie De Leeuw, 65 ; section normale gardienne : diplôme de fin d'études : Anne-Marie Cracco, 78 ; 2e année, Yvonne Bastin, 75 ; Préparatoire : Suzanne Vallée, 74 ; Section normale primaire : 2e année : Jeannine Ypersiel, 70 ; 1ere année : Nicole Dewez, 67 ; Section professionnelle : 6e confection : Brevet technique : Elisabeth Van Hasselt, 70 ; 5e confection : Yvette Monseux, 77 ; 3e année C/I, Jeannine Kaza, 77 ; Anne-Marie Panier, 73 ; 1re année C/3, Jeannine Platbrood, 62 %. Nous félicitons les anciennes élèves de l'école des Sœurs pour leurs résultats. (R.17)

GARDE PHARMACEUTIQUE. — La garde pharmaceutique est assurée jusqu'au 18 août par M. Beekaert, rue Emmanuel Jacquet.

COURCELLES

FINALE DU JEU DE BALLE GRAND PRIX RAOUL NACHEZ. — La section F.N.A.P.G. de Courcelles porte à la connaissance des amateurs de beau sport que c'est le vendredi 17 août à 16 heures que la décision se jouera sur le ballodrome de la Place du Trieu entre les équipes de Châtelet et Chatelineau.

La première balle sera livrée par le président national des Prisonniers de guerre Raoul Nachez.

SOUS LE PATRONAGE DES ÉDITIONS DU RAPPEL

Voyage à LOURDES

PAR PERSONNE : FR. 2.770,— (9 JOURS)

Départ : tous les samedis du 5 mai au 15 septembre
1er JOUR (samedi) : départ de Charleroi en train, via Mons. Arrivée à Paris. Visite de la ville en car, dîner. Vers 21 h., départ pour Lourdes.
2e JOUR (dimanche) : arrivée à Lourdes et transfert à l'hôtel.
3e JOUR (lundi) au 7e jour (vendredi) : séjour à Lourdes en pension complète. Excursions en autocar. Assistance aux cérémonies religieuses. Visite du domaine.
8e JOUR (samedi) : le soir, départ de Lourdes pour Paris.
9e JOUR (dimanche) : arrivée à Paris et retour en Belgique.

CE PRIX COMPREND :
Le transport en chemin de fer avec réservation des places, tous les services d'hôtels depuis le dîner du 1er jour au repas du soir du 8e jour, le pourboire au personnel des hôtels, les taxes d'Etat et de séjour le tour d'orientation en autocar à Paris, les transferts de la gare à l'hôtel et vice versa.

IL NE COMPREND ni la taxe fiscale belge de 2 p. c. ni la boisson.

DEPART CHAQUE SAMEDI du 5 mai au 15 septembre

Prix du départ de Charleroi : Fr. 2.770,—. Supplément 2e classe au départ de Paris : Fr. 515,—.
Supplément couchette : 240,—; supplément pour une semaine : 1.580,— (du samedi au dimanche).
Pour renseignements et inscriptions, s'adresser HAVAS EXPRINTER, 13, rue de Dampremy, CHARLEROI. Tél. : 31.26.03.

JUMET

UN BEAU GESTE. — Les Marins Américains de la Marche de la Madeleine se sont réunis en assemblée ce dimanche en leur local, café de la Jeunesse, à Gohyssart.

Une collecte organisée au profit du Fonds de Secours aux familles des victimes de la catastrophe de Marcinelle a rapporté la somme de 1.000 francs.

FOOTBALL. — Le match Jumet-Goutroux, qui se disputera ce mercredi 15 août, au terrain de Jumet Sports, sera joué au profit des victimes de la catastrophe de Marcinelle. Coup d'envoi à 16 h. J14

Châtelet ET ENVIRONS

PONT-DE-LOUP

LA DIME. — Outre les nombreuses dîmes dont jouissaient les curés, le règlement du 13 août 1635 donnait aux anciens curés le droit de « jaymas, offraindes et oblations » dans les trois paroisses de Pont-de-Loup, Châtelet et Pironchamps. Ce droit consistait dans le produit des dons faits par les fidèles à toutes les époques de l'année et particulièrement aux jours de Pâques et de première communion. Le numéraire étant rare, on portait à l'église des langues fumées, des tripes, des sacs d'épeautre et du pain. Les aumônes pieuses faites durant les offices à Pont-de-Loup appartenaient au curé. Celui-ci partageait par moitié avec son confrère de Châtelet, les offrandes des deux paroisses. Ces droits du curé de Pont-de-Loup s'éteignirent à la longue, mais les curés n'en conservèrent pas moins le rang de préséance qu'ils occupaient jadis, à titre primordial, parmi les curés des paroisses soumises au Chapitre.

SOUS LOUIS XIV. — Comme nous l'avons écrit précédemment, Pont-de-Loup était fort étendue. Elle avait une importance assez grande, puisqu'elle comprenait notamment Châtelet, Bouffioulx et Pironchamps. La localité a malheureusement été ruinée de fond en comble lors des guerres de Louis XIV. Le Prince de Condé y avait établi son quartier général d'où ses troupes rançonnaient le pays. Peut-être est-ce pour cela que l'une de nos rues porte le nom de « Quartier du Roi » ? (P7)

BINCHE ET ENVIRONS

BUVRINNES

CAMP DE PATROS. — Les groupes de jeunes campeurs, la plupart, troupes scoutes, guides ou patros, affluent à Buvrinnes. Lundi dernier, le patro d'Antoing est venu s'installer au château de Walhain, chez M. Fontaine. Vendredi, le patro de Wiers a aussi rejoint la localité. Les garçons accompagnés de M. l'abbé Couvreur, neveu du regretté abbé Thomas, ancien curé de Buvrinnes, ont été hébergés dans des fermes du centre du village. Ils ont ensuite rejoint le patro d'Antoing avant de regagner le domaine des Pères du Sacré-Cœur à Waudrez, où ils sont installés. (B41)

EN SPORT AUTOMOBILE. — Notre concitoyen, M. Roger Ventat a repris la compétition depuis quelques semaines. Il vient de se classer second au Grand Rallye de la Thudinie. Notons que M. Ventat est un membre de l'Ecurie St-Roch de Thuin. Félicitations et souhaitons-lui de nombreux autres succès.

AUDITION MUSICALE. — Dimanche dernier, lors des fêtes communales, la Royale Fanfare de Buvrinnes a donné un brillant concert sur la Grand-Place. L'audition que la société a donné fut un vrai régal musical, aux dires des connaisseurs. Celle-ci a interprété des œuvres à la fois difficiles et agréables à l'oreille car, rendues à la perfection : citons à titre d'exemple l'ouverture de Guillaume Tell.

Tous les musiciens et leur chef, M. Lannoy, sont à féliciter dans un même éloge. Un public plus nombreux que d'habitude avait tenu à assister à ce concert et on ne peut que s'en réjouir. C'est certainement un encouragement pour les dévoués musiciens et pour leurs dirigeants. Une délégation du Conseil communal conduite par M. Navez, bourgmestre et le Comité de la Fanfare avaient pris place dans l'assistance. (B.41)

A LA JEUNE ALLIANCE PAYSANNE. — La Jeune Alliance Paysanne du canton de Binche organise un thé dansant le samedi 18 août prochain. Il aura lieu au local de la J.A.P., café du Tourisme à Binche et ce, à 20 h. 30.

PETITS et GRANDS buvez de l'orange...

SPA ORANGINA
rien que du SUCRE du JUS D'ORANGE de l'EAU DE SPA

DERNIERS JOURS de notre mise en vente

JUSQU'A CONCURRENCE DES STOCKS
RISTOURNES SENSATIONNELLES

LESSIVEUSES — ESSOREUSES
FALDA — SOLEIL DERBY — etc...

AVANT AGRANDISSEMENTS
VENTE MONSTRE 25 à 30 % MOINS CHER QUE LA CONCURRENCE
MEUBLES SALONS — A SAINT JOSEPH — POÊLERIE LITERIE
30 - 31 - 32, rue de la Régence — 1 - 2 - 4, rue du Laboratoire CHARLEROI

MERCREDI 15 AOUT, OUVERT JUSQU'A 13 H.

FL215023

DANS LA THUDINIE

THUIN

TENNIS DE TABLE. — Voici la liste des joueurs thudiniens qui participeront aux rencontres au cours de la saison prochaine. Ces joueurs sont classés en série D.

D. 4 : Blanchart C. ; D. 6 : Bastin J.P. ; Chastel C. et Delabie J. Souhaitons bon succès à ces jeunes pingpongistes. (T4)

NOCES D'OR. — Samedi dernier 11 août, M. et Mme Souris ont fêté dans l'intimité leurs noces d'or.

M. Jean-Baptiste Souris qui est né à La Buissière le 6 octobre 1882 fut garde champêtre à Thuin du 1er mars 1920 au 31 décembre 1925.

Il fut appelé au grade de brigadier champêtre le 1er janvier 1926 et exerça ces importantes fonctions pendant 26 années puisqu'il prit sa retraite le 6 octobre 1952.

Son épouse née le 27 mars 1881 à Beautor (France) s'appelle Blanche Marlot.

M. et Mme Jean-Baptiste Souris se sont unis à Thuin le 11 août 1906.

« Le Rappel » présente à M. et Mme Souris ses vœux de longue et heureuse vie commune. (T4)

OBSERVATIONS. — Voici quelques observations réalisées en Thudinie. D'ordinaire, le 12 août le départ de la caille est enregistré ; le 14 août commence la moisson de l'avoine hâtive et le 17 août passe l'alouette de mer. (T4)

AUX FANFARES THUDINIENNES. — Le 27 août, les Fanfares Thudiniennes donneront un concert à l'occasion de la ducasse des Waibes.

Le 2 septembre, la société se rendra à Jeumont, le 9 septembre à Strée et le 16 septembre à Sars-la Buissière.

TROUVE. — Une clé de contact portant le n. F. 62 a été trouvée, place de la Ville-Basse. Elle a été déposée au bureau de police. T 4

COLLECTE — Une collecte-souscription est actuelement organisée à travers la ville de Thuin. Les agents de police thudiniens se présentent à domicile, porteurs de listes en faveur des familles des victimes de la catastrophe minière de Marcinelle. T 4

MARBAIX-LA-TOUR

SOCIETE MUTUALISTE « LA PREVOYANCE SAINT-CHRISTOPHE ». — Cette société de mutuelle a été reconnue par arrêté royal du 30 décembre 1909. Le comité actuel se compose comme suit : aumônier M. l'abbé Molord, curé ; président : M. Mathieu Hellemans ; vice-président : M. Germain Cherton ; Secrétaire : M. Vith Fostier ; trésorier M. Omer Gérard ; commissaires : MM. Léon Marlier, Edgard Demanet, Jules Lardin ; porte-drapeau : M. Alphonse Herremans. Le nombre de membres au 31 décembre 1955 s'élevait à 65 assurés libres et 132 assurés obligatoires. La permanence se tient au local des œuvres rue Andouche, le vendredi de 19 h. 30 à 20 h. 30.

La dite société est fédérée à la fédération des Mutualités chrétiennes de Thudinie, 17, rue de la Station, à Lobbes.

Les réunions du comité ont lieu régulièrement tous les deux mois. Deux assemblées générales ont lieu, chaque année, le premier dimanche après Pâques et le premier dimanche d'octobre.

La mutualité assure tous les services à savoir : Médico-pharmaceutique ; hospitalisation ; indemnités journalières ; soins spéciaux ; maternelle ; décès ; vacances des enfants à la mer ; service ambulance ; service clinique et polyclinique journal « En Marche », etc.

La mutuelle organise chaque année une campagne en faveur des tuberculeux, afin de récolter les dons nécessaires pour soulager leurs misères.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à M. Vith Fostier, rue Liévin. (M33)

A LA CROIX-ROUGE. — Depuis la réorganisation de la section locale, il y a quelques mois, la boîte de secours a servi dans 12 cas urgents, en attendant l'arrivée du médecin.

D'autre part, 6 donneurs bénévoles se sont présentés à la collecte annuelle de sang et 4 à la collecte trimestrielle.

Cinquante garçons et filles sont inscrits à la Croix-Rouge de la Jeunesse. En cas d'urgence, la boîte de secours se trouve à l'école des garçons. Le président d'honneur est M. Fernand Livin, bourgmestre. Le président local, M. Albert Thomas, chef d'école.

Le secrétaire, M. Jean-Marie Carly.

En cas d'absence de M. Albert Thomas, on peut s'adresser aux jeunes gens désignés par le comité M. Jean-Marie Carly, Mlle Bernadette Demanet, institutrice M. Gérard Thomas. (M33)

BRAVO. — Le village possède un réseau routier en excellent état quoiqu'assez étendu. La chose est d'ailleurs bien appréciée des habitants de la commune et surtout par les étrangers de passage qui déclarent unanimement que Marbaix est « à la page » pour ses routes. (M33)

GOZÉE

A LA BIBLIOTHEQUE. — De nouveaux volumes sont rentrés à la bibliothèque communale. Les séances de prêts se déroulent à la Maison communale les vendredis de 17 à 19 h. (T.4)

FETES COMMUNALES. — Programme : 26 août, à 11 h., célébration de noces d'or ; à 11 h. 30, concert par la Royale Fanfare « La Gozéenne », sous la direction de M. Chevalier ; à 15 h., match de football entre Gozée et Monceau ; à 17 h., concert par la Royale Philharmonique de Lobbes, sous la direction de M. Destobelle ; à 20 h., jeux radiophoniques par la troupe Bora. A 22 h., bal.

Lundi 27 août : à 9 h., aubades dans le village ; à 19 h., concert par l'orchestre de la Fanfare Royale « Les Volontaires » sous la direction de M. Wève ; à 21 h., jeux radiophoniques ; à 22 h., bal. Tirage de la tombola. Rappelons que cette fête est organisée cette année, par le Comité du R.F.C. Gozéen, agissant en l'absence du comité de jeunesse habituel. (T.4)

NOCES D'OR. — Voilà les noms des trois couples qui ont été invités à célébrer cette année leurs noces d'or : Fernand Dercq-Farcy ; Vital Coppin-Henry ; Léon Quertinmont-Berny. (T.4)

FUNERAILLES. — Les funérailles de M. Louis Bayet ont été célébrées un de ces derniers jours. Le défunt qui était né à Marbaix-la-Tour, le 12 février 1892, avait été, avant la guerre, conseiller communal socialiste. Il était membre de la C.A.P. et membre du comité de la fanfare « La Gozéenne ».

NOMINATION. — M. Bourguignon, de Montigny-le-Tilleul, a été nommé ouvrier communal en remplacement de M. Louis Bayet, décédé. (T.4)

DANS LA RÉGION DE FLEURUS

WANGENIES

« L'EXPLORATION DU MONDE ». — Un deuxième cycle de conférences avec projection de films sur diverses phases de « Exploration du Monde » aura lieu au cours de la saison hivernale prochaine dans la salle du cinéma Kursaal, à Fleurus. Les dates de ces séances seront communiquées ultérieurement. Dès à présent, la réservation des places est commencée et l'on peut s'adresser à M. Franz Désirant, 4, rue J. Destrée, qui transmettra au comité organisateur.

FONTAINE-VALMONT

DISTINCTION. — M. Jean-Joseph Houbechts, chef de culture à Fontaine-Valmont vient de se voir attribuer les palmes d'or de l'ordre de la Couronne. Nos félicitations. (T4)

STRÉE

TROUVE. — On a trouvé le 9 août après-midi au long de la grand-route de Charleroi-Beaumont, à proximité de La Raperie, à Thuillies, un équipement de motocycliste. On peut réclamer ces objets chez M. Maurice Poiret, aide-cantonnier, Saint-Donat, route de Beaumont, à Strée. (T.

HAM-sur-HEU

EXCURSION. — Dimanche chain 19 et les amateurs d'exc sions auront le choix entre de voyages organisés par la S.N.C. en train avec snack-bar et autoca Par le train de 4 h. 56 à Ham-sur- Heures les intéressés peuvent embarquer à destination de Graide (pour l'excursion n. 1) ou de Bertrix (pour l'excursion n. 2). Au départ de Graide : les vallées françaises des Semoy et Meuse en autocar prix du circuit 85 francs. Au départ de Bertrix : Verdun et Gaume en autocar. Prix du circuit 110 francs.

Le paiement des billets chemin de fer (50 % sur prix normal) et circuit se fera en même temps que l'inscription à la gare 3 jours avant l'excursion.

Pour les formalités douanières des ressortissants belges et français la carte d'identité suffit., ou à défaut, le certificat d'identité pour les enfants. Pour les étrangers, le passeport d'usage est requis. (H13)

WALCOURT ET ENVIRONS

FONTENELLE

FETES COMMUNALES. — Voici le programme des fêtes communales de cette année : Dimanche 19 août : 11 h., ouverture des loges foraines et du concours de couyon avec de nombreux prix en espèces. Bal. 14 h. : Lutte de balle pelote entre 3 équipes locales. 20 h. : bal sur piste couverte.

Lundi 20 août 1956 : 9 h., messe de jeunesse ; 14 h. : aubades et jeux divers ; 19 h. 30 : spectacle de music-hall avec le prestidigitateur du Sébastopol dans son numéro : Tsi-Lou-Rae et Toto et son papa, vedette de Radio-Luxembourg ; 21 h., bal de clôture ; 24 h., tirage de la tombola. (R.32)

CLERMONT

TRAVAUX A L'EGLISE. — Voici quelque temps, les travaux de réfection du clocher et de la façade de l'église paroissiale avaient été adjugés à la firme Cooman de Montigny-le-Tilleul pour une somme de 213.000 frs.

Ces travaux viennent de débuter. Une firme spécialisée en échafaudages tubulaires vient de commencer à placer contre la tour une véritable carcasse métallique.

SOUVENIRS ANCIENS. — Dans le cahier des correspondances de l'année 1878 de la Maison Communale on peut lire les circonstances d'un tragique accident mortel survenu à Clermont le 26 juillet 1878.

De cet accident fut victime Mme Augustine Bertaux, âgée de 53 ans.

Voici le texte relevé dans le cahier :

« Le 25 courant, vers 5 heures de relevée, le nommé Augustin Dutry prit un fusil qui se trouvait chez lui ; il sortit sur la campagne. En rentrant, le coup partit, on ne sait trop comment, et la charge atteignit Augustine Bertaux, sa mère, dans le dos et lui fit une forte et profonde blessure à la suite de laquelle elle succomba le 26 courant, vers 4 heures de relevée. »

VOYAGE. — La section locale des prisonniers et combattants de la guerre 40-45 organise un voyage dans le Grand-Duché de Luxembourg le 19 août prochain.

Inscriptions et renseignements chez M. Alfred Clocherieux, garde champêtre, Grand'Place à Clermont. (T.4)

CONCOURS DE BALLONNETS. — Lors du concours de ballonnets organisé à l'occasion des fêtes récentes plusieurs ballons sont allés se poser très loin, notamment à Cologne, en Allemagne. (T.4)

AUX CHOMEURS. — Les chômeurs sont avisés que le bureau de Beaumont est supprimé et remplacé par la Caisse auxiliaire de Charleroi, 80, Grand'Rue. (T.4)

ROGNÉE

L'ACTIVITE COMMUNALE EN 1955 (suite). — Les recettes communales ordinaires pour 1955 ont reçu un sérieux appoint grâce à l'aide spéciale du gouvernement qui s'est élevée à 114.000 fr. Cette somme a permis de liquider les dépenses de 1954 qui n'avaient pu encore être payées et de solder la quasi-totalité des dépenses de 1955. En effet, il ne restait plus à payer à fin 1955 que 8.718 frs, alors qu'il restait également à recevoir une somme de 48.872 fr. ; la situation financière s'était donc améliorée temporairement à tel point que le budget de 1955, confectionné fin 1954, prévoyait un déficit de 216.000 fr et que grâce à l'aide de l'Etat, et à la suppression des dépenses pouvant être reportées à plus tard, le compte 1955 se clôturait avec un boni de 30.259 fr., chose qui ne s'était plus présentée depuis longtemps. Est-ce à dire que la situation est excellente. Tant s'en faut, mais il est permis d'espérer que si l'aide de l'Etat se maintient quelques années, il sera possible de reprendre les projets de gros entretien et d'amélioration du domaine communal tout en faisant face à toutes les dépenses courantes. (R52)

LA BUISSIÈRE

VERIFICATION DES POIDS ET MESURES. — L'Administration communale informe le public qu'une vérification légale des poids et mesures aura lieu à la Maison Communale le vendredi 31 août de 9 h. 30 à midi et de 13 à 14 h.

Les détenteurs de poids et mesures qui n'auraient pas reçu un bulletin spécial pour cette vérification sont invités à le réclamer immédiatement au Secrétariat communal. (T.4)

ORCHESTRE HUMORISTIQUE. — Un orchestre humoristique s'est récemment créé à La Buissière.

Ses concerts sont très estimés puisque le groupe vient d'être invité à divers endroits.

Le dimanche, il s'est rendu à Solre-sur-Sambre ; le dimanche 19 août il ira à Binche.

Le 27 août, il se produira à nouveau à La Buissière à l'occasion des fêtes communales et le 1er septembre, il se rendra aux fêtes communales de Leers et Fosteau. (T4)

SARS-LA-BUISSIÈRE

BEAU GESTE. — En réunion, le comité du jeu de balle a pris à l'unanimité des membres présents la décision de verser à la caisse de secours aux victimes de la catastrophe de Marcinelle le bénéfice intégral réalisé lors du Grand Prix Chevalier qui se jouera le 15 août à 14 h. 30. (T.4)

VERIFICATION DES POIDS ET MESURES. — Le public est avisé qu'il doit présenter poids et mesures utilisés à des fins commerciales au contrôleur qui siégera à La Buissière, à la Maison communale le vendredi 31 août de 9 h. 30 à 12 h. et de 12 h. à 14 h.

DANS LE BRABANT WALLON

SART-DAMES-AVELINES

FOIRE COMMERCIALE. — Les 18, 19 et 20 août, l'Association des Commerçants sartois organisera sa dixième grande foire commerciale en la salle du Cercle Catholique et dans les locaux de l'école libre des garçons.

Comme les années précédentes, les exposants présenteront aux visiteurs tout un choix d'articles divers : meubles, chaussures, tissus et confections, radios et appareils électro-ménagers, articles de ménage, machines à coudre, motos et vélos, montres et bijoux, fleurs et arbustes d'ornement.

Une ristourne sera accordée sur tout achat ou commande effectués à la foire.

Le lundi soir, tirage d'une tombola gratuite.

Souhaitons que cette manifestation économique soit favorisée par le beau temps et que le but recherché par les organisateurs soit atteint. S24

R

NOUNOU, PINGO ET PELLI

Faites quelques pas en avant, mes amis, j'ai peur que la fumée ne soit trop forte pour vous. Vous n'avez pas l'habitude...

Oh, comme vous êtes devenus noirs ! Quel dommage que nous devions nous séparer maintenant, quand nous avons fini par nous ressembler comme des frères !

Oh, Nounou, tu ressembles à un ramoneur ! — Et toi, à un corbeau, Pelli ! Je me demande si nos mères nous reconnaîtraient !

LA PENSION DES INDEPENDANTS

Le choix de la modalité-pension.

Des centaines de Travailleurs Indépendants ont envoyé au cours de ce premier mois, leur adhésion à notre Caisse Inter-professionnelle de Pension, dont les statuts ont paru au Moniteur du 21 juillet dernier ; il en arrive chaque jour par la poste, par nos bureaux de Namur, Dinant et Philippeville ou encore par nos agents-prospecteurs. Tous les secteurs sont représentés dans cette liste, fort longue déjà, de nos adhérents : des agriculteurs, des commerçants, des artisans, des tenants de profession libérale et c'est très bien. Que ceux qui ont reçu notre prospectus y donnent suite au plus tôt ; nous leur faisons remarquer que leur adhésion ne les empêchera jamais de modifier leur point de vue si, après avoir déclaré qu'ils choisissent l'assurance-légale par notre caisse, ils voulaient demain affecter leur immeuble en hypothèque ou adapter une assurance-vie contractée avant 1956 ; nous serons les premiers, du reste, à leur conseiller une telle modification d'attitude si nous constatons que cela vaut mieux dans leur cas.

Il ne faut pas perdre de vue, en effet, que nous sommes là pour les servir, pour les aider et non pour tirer de l'exécution de la loi un avantage moral ou matériel quelconque ; dès lors, c'est leur situation propre et uniquement celle-ci qui nous guide en l'occurence.

Des dizaines de personnes, qui nous ont fait savoir leur accord de principe, nous disent cependant qu'elles préfèrent attendre la parution des arrêtés d'exécution que le Ministère tarde à passer au Moniteur. Dès que ces arrêtés paraîtront il va de soi que nous les communiquerons par la presse dans leurs détails ; mais il est une série de personnes qui pensent trouver du neuf dans ces arrêtés ; il en est qui nous ont confié leur espoir d'y voir des modalités d'allègement de cotisation voire même de possibilités pour elles d'échapper à la loi : c'est une erreur, à notre avis. Celle-ci ne leur plait pas beaucoup, à nous non plus du reste ; mais elles devront la subir comme nous, en espérant qu'un jour elle sera améliorée ; nous y travaillerons sûrement, nos organisations aussi, mais en attendant (et ce ne sera pas pour demain, qu'on ne se fasse pas d'illusion) le texte sanctionné le 30 juin dernier doit être suivi d'effet. C'est pourquoi nous pensons qu'il ne sert à rien d'attendre pour souscrire son affiliation à notre caisse.

Nous disons si souvent que la loi, telle quelle ne plait pas beaucoup à un certain nombre d'assujettis et qu'ils estiment notamment, que les cotisations sont élevées et au-dessus de leurs moyens.

A cet égard, il faut qu'on s'explique une fois de plus :

Les cotisations d'assurance légale varieront suivant l'âge de l'intéressé et son revenu et l'on en connait les bases puisqu'elles sont inscrites dans la loi.

Nous avons déjà dit qu'elles seront de 2.000 frs l'an pour celui qui devient travailleur indépendant ou aidant à 20 ans ; à 25 ans, elles seront de 2.400 frs ; à 40 ans de 3.000 frs ; à 50 ans, de 3.800 frs ; à 60 ans de 4.600 frs ; ces taux maximas seront applicables à partir des revenus suivants : 35.000 à 50.000 frs à 25 ans ; 50.000 à 75.000 frs à 40 ans, 100.000 frs et plus à partir de 50 ans. Voilà une situation bien claire.

Mais ces taux de cotisation seront en diminution considérable si l'on a un revenu modeste ; la loi a prévu le cas et nous en connaissons les modalités, donnons donc quelques exemples :

Tous ceux qui ont 15.000 frs et moins de revenu net imposable paieront le minimum, soit 600 frs, quel que soit leur âge à partir de 25 ans.

Pour un tel revenu d'un montant de 25.000 frs, la cotisation sera de 1.200 frs quel que soit l'âge.

Pour un revenu de 35.000 frs, elle sera de 1.800 frs et pour celui de 50.000 frs, c'est une cotisation de 2.400 frs qui sera versée quel que soit l'âge de l'intéressé.

A partir du revenu dépassant 50.000 frs et jusque 75.000 frs, la cotisation ira de 2.400 à 3.000 frs suivant l'âge ; entre 75.000 et moins de 100.000 frs elle variera entre 2.400 et 3.600 frs, tandis qu'à 100.000 frs, elle sera fixée au maximum, c'est-à-dire entre 2.400 et 4.600 frs suivant l'âge de l'intéressé. A noter que tous ces taux doivent être diminués d'environ 20% s'il s'agit de femmes assujetties et que les conjointes aidantes ne sont pas visées par la loi.

Ces calculs ont été donnés par les actuaires en prenant pour base les minima et modalités déterminés par la loi ; nous les reproduisons tels quels, nous réservant de fournir des tableaux détaillés dans l'avenir. Mais, ainsi renseignés, les assujettis savent, à quelques francs près, à quoi s'en tenir et ils peuvent faire leur propre compte d'après le revenu professionnel net admis l'an dernier par le Contrôle des Contributions.

Rappelons, pour être complet, qu'en plus de cette cotisation, dite de capitalisation individuelle, qui donnera droit à la pension à raison d'un quarante-cinquième par année de versement, les assujettis verseront une cotisation dite de solidarité, durant tout le temps du régime transitoire ; que sera celle-ci ? Les assujettis qui n'ont pas 35.000 frs de revenu professionnel net imposable ne la verseront pas ; ceux qui disposent de 35.000 à moins de 50.000 frs paieront 300 frs l'an; pour 50.000 à moins de 75.000 frs, ils verseront 600 frs ; pour un revenu de 75.000 à moins de 100.000 frs cette cotisation de solidarité sera de 900 frs et, au-delà, elle est fixée au maximum de 1.200 frs. Qu'on veuille bien noter, au surplus, que ceux qui choisiront une des autres modalités que l'assurance légale (immeuble ou assurance-vie) verseront la cotisation de solidarité dans les mêmes conditions.

Munis de ces renseignements chiffrés, les Travailleurs Indépendants peuvent ainsi prévoir quelle sera leur intervention dans l'assurance légale, laquelle donnera droit, nous l'avons déjà dit, à la pension acquise par la capitalisation, même s'ils continuent leur profession après 65 ans d'âge et même s'ils ont des revenus conséquents et ce droit ne pourra leur être enlevé. Quant aux avantages du Fonds de Solidarité, ils sont réservés, notamment, à ceux qui seraient dans la situation difficile que nous avons déjà décrite.

Voilà donc tout ce que doivent connaître ceux qui choisissent l'assurance légale et c'est assurément la masse des assujettis qui devra y souscrire et pourquoi ? Parce qu'ils sont la majorité, ceux qui ne possèdent pas d'immeuble qu'ils pourraient affecter en garantie ou parce qu'ils n'ont pas souscrit une assurance-vie avant 1956 qu'il leur serait possible de faire adapter au vœu de la loi.

Par ailleurs, il en est de nombreux qui, possédant un ou des immeubles, ne désirent pas d'hypothèque, à raison des nécessités d'ordre familial ou commercial. Même situation en ce qui concerne l'assurance-vie : certains préféreront la laisser intacte, recevoir le capital assuré lorsque leur police viendra à échéance et payer la cotisation d'assurance légale.

Nous croyons avoir, par les notes ci-avant, fourni aux intéressés tout ce qu'ils doivent savoir de l'assurance légale ; à notre estime, l'arrêté d'exécution ne leur donnera rien de plus. C'est pourquoi nous leur disons qu'ils peuvent dès maintenant, sans hésitation, confier leur adhésion à notre Caisse Interprofessionnelle de Pension, qui leur donnera toutes explications, si d'aventure un détail restait encore souhaitable.

Maurice SERVAIS.

Nous croyons utile de faire remarquer aux Travailleurs Indépendants des provinces de Namur, Hainaut et Luxembourg que l'Union des Classes Moyennes de chacune de ces provinces a créé sa Caisse Interprofessionnelle de Pension.

On peut donc s'adresser, pour adhérer ou obtenir des renseignements, au Siège de chacune de ces Caisses, soit à Namur, 33, rue Godefroid, soit à Mons, 6, rue des Belneux, soit à Libramont, rue Herbofin.

La situation de la Banque Nationale

Les comptes hebdomadaires de la Banque Nationale, arrêtés au 9 août, montrent une certaine détente sur le marché du crédit. Cette tendance est plus marquée en ce qui concerne le secteur privé que pour le Trésor public et les organismes paraétatiques. Il est, en effet, constant que le Trésor se trouve confronté, au début de chaque mois, avec de lourdes échéances administratives ; cette constatation se vérifie encore à la présente situation et nous voyons que les engagements de la trésorerie ont enflé de 1.200 millions dans la dernière huitaine. Si finalement les engagements de l'Etat diminuent quelque peu, c'est grâce aux remboursements du Fonds des Rentes et, dans une moindre mesure, grâce à la reprise à la B. N. par les banques de dépôt d'effets publics divers.

Les ENGAGEMENTS A VUE de la Banque Nationale diminuent de 50 millions. En effet, si le volume des billets en circulation se présente en réduction de 372 millions de francs et ramène la circulation fiduciaire à frs 110.125 millions, ce reflux est compensé en grande partie par l'augmentation des comptes courants des organismes financiers privés et publics (plus frs 218 millions) et par un accroissement de l'endettement envers l'étranger de frs 104 millions. Ces deux dernières rubriques constituent, comme on le sait, des billets « potentiels », c'est-à-dire qu'ils peuvent être convertis en monnaie fiduciaire à tout moment.

Le CREDIT A L'ECONOMIE traduit la première détente qui se manifeste depuis les échéances de fin juillet. Le portefeuille commercial de la Banque Nationale a diminué de 390 millions de francs en huit jours. Cette réduction est partiellement compensée par une augmentation des avances sur nantissement de 41 millions. Les engagements du secteur privé se présentent donc en réduction de 349 millions de francs.

Le CREDIT A L'ETAT reste pratiquement étalé. Comme nous l'indiquions plus haut, le Trésor s'est vu contraint de prélever 1.200 millions de francs chez son banquier. L'aisance actuelle que connaît le marché de l'argent on call a, par contre, autorisé le Fonds des Rentes à rembourser à la Banque d'Emission une partie de ses dettes antérieures, réduisant ainsi de frs 1.045 millions son encours. Comme, par ailleurs, les banques reconstituent leurs dépôts à la faveur de la détente qui se produit sur le marché du crédit, elles ont repris des effets publics à la B. N. à concurrence de frs 215 millions. Ces divers mouvements se soldent en fin de compte par une réduction de 60 millions de francs des engagements de l'Etat, ceux-ci atteignant dès lors 8.616 millions.

A L'UNION EUROPEENNE DES PAIEMENTS, notre pays a obtenu un boni de 586 millions de francs sur les opérations courantes de la semaine écoulée. Compte tenu des deux premiers jours du mois en cours, la Belgique enregistre donc un excédent de 614 millions de francs de ses créances sur ses engagements pour les 9 premiers jours du mois d'août. Si, comme on est fondé de le croire, la tendance actuelle se maintient et se traduit par le règlement en or et d'un surplus important, l'intervention de la S.N.C.I. s'avérera à nouveau nécessaire pour couvrir la partie des bonis comptabilisée à l'U.E.P. comme créance. Il ne semble pas cependant que l'intervention de la S.N.C.I. soit requise avant le mois d'octobre, à moins que la Belgique n'enregistre ce mois-ci un excédent particulièrement important.

Avec les autres pays, la Belgique accuse aussi un solde favorable de l'ordre de 55 millions de francs. Ceci porte à 322 millions de francs l'excédent global et justifiera sans doute un relèvement à bref délai de la provision de 200 millions affectée par la S.N.C.I. à la couverture de cet excédent.

D. CONNART

SITUATION DE LA BANQUE NATIONALE
(en millions de francs)

ACTIF	Au 9 août 1956	Différence en 8 jours
Réserves monétaires		
Encaisse en or	47.431	— 254
Devises étrangères	435	+ 188
Créances sur l'étranger		
Un. Eur. des Paiem.	9.547	—
Membres de l'U.E.P.	3.271	+ 738
Autres pays	689	+ 7
Crédits au secteur privé		
Effets commerciaux	6.314	— 390
Avances sur fonds publics	772	+ 41
Crédits à l'Etat		
Trésor public	7.940	+ 1.200
Parastataux	480	— 1.045
Autres	196	— 215
PASSIF		
Billets	110.125	— 371
Comptes courants	1.471	+ 218
Dettes envers l'étranger		
Membres de l'U.E.P.	1.380	+ 152
Autres pays	367	— 48
TOTAL des engagements à vue	113.343	— 50
Devises et or à terme	1.420	—

NASSER ANNONCE :

« L'Egypte ne participera pas à la Conférence de Londres »

Hier, M. Eisenhower a réuni les leaders parlementaires à la Maison Blanche

Le président Nasser a annoncé que l'Egypte n'assistera pas à la Conférence de Londres.

Il a dit d'autre part que l'Egypte est prête à promouvoir une Conférence internationale de tous les gouvernements signataires de la convention de 1888.

Le Gouvernement égyptien, a déclaré le colonel Nasser ne peut considérer la conférence proposée comme une conférence internationale compétente pour prendre des décisions. Cette conférence n'a pas le droit de discuter en rien de questions sous la juridiction de l'Egypte ou en rapport avec sa souveraineté sur quelque partie que ce soit de son territoire.

PROMOUVOIR UNE REUNION DES PAYS SIGNATAIRES DE LA CONVENTION DE 1888.

Parlant dimanche à une conférence de presse, devant de nombreux journalistes, le Président égyptien a dit que son pays est prêt à promouvoir une conférence internationale de tous les pays signataires de la convention de 1888. On sait que celle-ci signée à Constantinople par les principales puissances maritimes de l'époque prévoyait que le canal de Suez serait ouvert à tous les pays et libre de tout blocus en paix comme en guerre. La Grande-Bretagne, l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, l'Espagne, la France, l'Italie, la Hollande, la Russie et la Turquie étaient signataires de la convention.

Le président Nasser a dit : « Le gouvernement égyptien ne peut pas considérer la conférence projetée de Londres dans les circonstances dont elle s'accompagne, comme une conférence internationale ayant compétence pour prendre des décisions...

Aussi l'invitation de Londres ne peut-elle pas être acceptée par l'Egypte ».

Le président Nasser a poursuivi : « Résolu à n'épargner aucun effort pour préserver la paix internationale et fidèle à la charte des Nations Unies et aux décisions de la conférence de Bandœng, préconisant le règlement pacifique des problèmes internationaux, le gouvernement égyptien est prêt à promouvoir, avec d'autres gouvernements signataires de la convention de 1888, une conférence à laquelle seraient invités tous les gouvernements des pays, dont les navires passent par le canal de Suez dans le but de réviser la convention de Constantinople et d'étudier la conclusion d'un accord entre tous ces gouvernements, réaffirmant et garantissant la liberté de navigation dans le canal de Suez.

LE COMMUNIQUE TRIPARTITE DE LONDRES.

Au sujet du communiqué tripartite de Londres le Président s'est exprimé en ces termes :

« Le gouvernement égyptien ne peut pas approuver les déclarations contenues dans le communiqué tripartite de Londres, relatives à la compagnie du Canal de Suez.

Dans ce communiqué on s'est efforcé par tous les moyens de donner à la compagnie du Canal de Suez un caractère différent de son caractère réel, pour créer un prétexte en vue de s'ingérer dans des questions relevant de la souveraineté égyptienne ».

LES ENTRETIENS SOVIETO-EGYPTIENS AU CAIRE

L'ambassadeur d'U.R.S.S. au Caire, M. Evgueni Kisselev, s'est rendu dimanche matin au cabinet du Président de la République Gamal Abdel Nasser. L'ambassadeur a eu un long entretien avec le commandement Ali Sabry, chef du cabinet politique du président Nasser.

Cette entrevue était la huitième démarche de la semaine du représentant de l'U.R.S.S. auprès du chef de l'Etat égyptien. A la même heure le président Nasser recevait le ministre d'Etat indien Kirshna Menon. Ce dernier passe la journée au Caire, d'où il repartira pour Londres demain lundi. L'entrevue Nasser-Menon s'est prolongée pendant près de deux heures. A l'issue de l'entretien, M. Menon s'est refusé à toute déclaration et s'est rendu à l'ambassade de l'Inde.

LE « PONT AERIEN » A REPRIS HIER.

Le « pont aérien » organisé pour le transport de troupes britanniques dans le secteur méditerranéen, qui avait été suspendu la semaine dernière, a repris hier matin à l'aéroport de Bournemouth, d'où le premier avion géant « Britannia » a décollé. Les autres appareils doivent suivre à une heure d'intervalle. Les troupes sont amenées à l'aéroport en camions.

Les troupes qui doivent être transportées par les « Britannia » appartiennent au 1er Régiment Royal du Berkshire, au 1er Régiment d'Infanterie du Somerset, au Régiment du duc de Wellington et à la 3me Brigade d'Infanterie. Une unité d'ambulances doit également être embarquée à bord des avions de transport, qui comptent cent places.

De nombreux soldats accomplissant leur service militaire se trouvent parmi les partants.

MINISTRES EN BATTLE DRESS

Pendant deux semaines consécutives les douze ministres civils du cabinet Nasser feront du maniement d'armes tous les matins. A 6 h. 45 (locales) ce matin, les ministres se sont présentés en battle dress kaki sur la pelouse du club des professeurs dans l'île de Guezira à leur collègue et commandant, le major Kamal Eddine Hussein, ministre de l'Education.

Ce dernier a donné immédiatement aux nouvelles recrues de sa section une première leçon de maniement d'armes. Les exercices de tir auront lieu dans les prochains jours, a annoncé le major Kamal Eddine Hussein. Un prix sera offert au meilleur tireur de la section des ministres.

L'OPERATION « NURSERY »

« L'opération Nursery » commencera lundi 13 août, à 13 h. (heure locale). Ce bref communiqué, transmis par l'ambassade britannique du Caire à la direction des employés civils de la base du Canal de Suez, donne le signal du départ de la zone de Suez de huit cents femmes et enfants britanniques ; ce sont les familles des 1500 techniciens civils chargés, conformément à l'accord anglo-égyptien d'octobre 1954, de l'entretien des dépôts et installations militaires des anciennes bases britanniques du canal de Suez.

TICKETS DE RATIONNEMENT POUR L'ESSENCE EN ANGLETERRE

Le cabinet est en train de faire imprimer des tickets de rationnement pour l'essence, assure le Daily Express qui ajoute que le rationnement ne sera imposé qu'en cas d'interruption prolongée du trafic dans le canal de Suez.

L'ABSTENTION DE LA GRECE

« L'abstention de la Grèce n'est pas une action d'éclat irréfléchie. Elle découle d'un examen approfondi de la situation particulière de notre pays sur la scène internationale » a déclaré un porte-parole du gouvernement hellénique commentant samedi soir le refus grec de participer à la conférence de Londres.

« La Grèce ne désire pas se trouver dans l'obligation de voter éventuellement contre la proposition de ses alliés naturels l'Angleterre, la France et les Etats-Unis. D'autre part ses intérêts en Egypte et au Moyen-Orient ne lui permettent pas non plus de prendre position contre les pays arabes » a ajouté le porte-parole.

LA YOUGOSLAVIE REVENDIQUE LE DROIT D'ASSISTER A LA CONFERENCE DU 16 AOUT.

Le maréchal Tito publie samedi soir une déclaration revendiquant pour la Yougoslavie le droit d'assister à la conférence de Londres en qualité de pays « successeur » de l'Autriche-Hongrie et de puissance maritime.

La réunion extraordinaire de Washington

La conférence extraordinaire des leaders du congrès convoqués par M. Eisenhower à propos de la crise de Suez s'est ouverte dimanche à midi heure locale à la Maison Blanche.

Les leaders parlementaires convoqués par le président Eisenhower qui leur adresse dimanche un appel pressant en faveur d'une politique bipartisane des Etats-Unis dans la crise de Suez, sont arrivés à la Maison Blanche, à midi. La réunion a immédiatement commencé.

Le secrétaire d'Etat, Dulles et l'amiral Radford, qui assistent à cette réunion, l'avaient préparée dès 10 h. 15 (heure locale) en s'entretenant avec le président des Etats-Unis, des derniers développements de la crise internationale actuelle.

Au moment où les parlementaires étaient reçus par le président des Etats-Unis, arrivait la nouvelle du refus du colonel Nasser de se rendre à la conférence de Londres.

LA GRAVITE DU PROBLEME

Le président Eisenhower fait également aux principaux membres du Congrès — une vingtaine environ — un exposé sur la gravité de la crise de Suez et sur les dangers qu'elle fait courir à la paix mondiale.

Nombre de parlementaires démocrates sont venus spécialement de Chicago, où va s'ouvrir la convention nationale de ce parti, à bord d'un avion militaire.

La réunion extraordinaire de la Maison Blanche se tient dans les salles des séances du cabinet présidentiel.

Le siège de la « Compagnie Universelle du Canal Maritime de Suez », à Paris.

CHRONIQUE INDUSTRIELLE

CHARBONS

En foyers domestiques, la demande se ravive au fur et à mesure de la rentrée de congés des consommateurs. En raison de la pénurie de classés, la clientèle se rejette en partie, sur les boulets dont la production reste limitée aux possibilités de fournitures en poussier.

En catégories industrielles, on se fait à l'idée que les contingents prévus seront difficilement atteints en raison de l'absence de stocks et de la réduction de l'extraction, ce qui incite les cimenteries et centrales thermiques à intensifier l'exploitation de terrils.

Le marché charbonnier europeen a été caractérisé au cours du premier semestre de 1956 par une demande particulièrement élevée.

Malgré l'intensité des besoins qu'exprime cet accroissement de la demande, les quantités de charbon belge livrées sur l'ensemble des marchés intérieurs et extérieurs au cours des six premiers mois de l'année n'a pu se maintenir au niveau atteint pendant la période correspondante de 1955.

De 16.606.000 tonnes en 1955, l'écoulement total est, en effet, retombé à 15.699.000 tonnes, accusant donc une diminution de près de 1.000.000 de tonnes.

Cette évolution s'explique uniquement par une réduction d'environ 1.000 000 de tonnes des quantités de charbon belge disponibles au cours du premier semestre 1956.

L'écart entre les disponibilités d'une année à l'autre trouve son origine dans la disparition des stoks qui avaient contribué pour 1.585.000 tonnes à l'approvisionnement du premier semestre 1955.

En 1956, la hausse de production d'un demi-million de tonnes au cours de la période correspondante n'a pu qu'atténuer l'effet de la disparition pratiquement totale des stocks.

Néanmoins, pour les six premiers mois de l'année en cours, il a été livré, aux différents secteurs de l'économie nationale, 13.025.000 tonnes ,contre 12.678.000 tonnes en 1955.

COKES

Tant en gros cokes pour fonderies que pour la métallurgie et en petits cokes classés, la demande continue d'être très importante tant pour l'intérieur que pour l'exportation.

MÉTALLURGIE

La fin de la grève aux Etats-Unis ne diminuera vraisemblablement pas tout de suite l'importance de la demande en provenance de ce pays étant donné que le retard dans la production américaine est assez important. Toutefois, nos usines ne pourront probablement pas livrer davantage que précédemment, les carnets demeurant très fournis. A dire vrai, les grèves aux Etats-Unis n'ont été réellement d'un appoint que pour les secteurs qui chez nous étaient plus calmes depuis quelques temps. Pour d'autres secteurs comme les tôles navales et les poutrelles, l'accroissement de la demande malgré une tendance à l'augmentation des prix, n'a guère pu être satisfaite.

L'activité industrielle se maintient donc à un niveau très élevé. Cependant, celle-ci ne peut être maintenue à son niveau le plus élevé en raison des congés payés. Ainsi, la production d'acier est retombée à 462.000 tonnes en juillet, contre 557.000 tonnes le mois précédent. De même, la Belgique a produit 451.000 tonnes de fonte brute contre 493.000 tonnes le mois précédent.

* * *

En mitrailles, on ne signale aucune vente d'importance et, à part quelques achats des grossistes, c'est le grand calme du mois d'août.

Au point de vue prix, il n'y a aucune modification, les avis sont assez partagés. Les uns supposent la fermeté en raison des événements internationaux et de la hausse aux U.S.A., les autres restent prudents en raison des stocks dans les usines et de l'affluence des importations. A ce sujet, la cadence que nous avions donnée précédemment suit très régulièrement, il y a même accélération.

Plusieurs consommateurs ont décliné de recevoir à nouveau des mitrailles importées ; on prévoit que pour le mois prochain d'autres usines viendront grossir le nombre de ceux qui ne savent plus où les stocker.

VERRERIES

En verreries à vitre, le marché reste très ferme, accusant cependant un léger ralentissement dans la cadence des ordres et inhérent à la période des vacances.

Parmi les marchés européens les plus actifs, relevons l'Italie, Benelux, le Danemark, l'Autriche et, dans une moindre proportion, l'Angleterre, la Suède, le Portugal et la Suisse.

Pour le Sud-Asiatique, des ordres sont enregistrés pour l'Inde, la Malaisie, le Pakistan, l'Indonésie et l'île de Ceylan.

Courant normal d'affaires avec la Nouvelle-Zélande et l'Australie.

Pour l'Extrême-Orient, pointons quelques spécifications pour les îles Philippines, la Corée du Sud et la place de Hong-Kong.

Au continent africain, les événements politiques en Egypte exercent une influence défavorable sur les transactions avec ce pays, tandis que le Congo Belge, le Kenya, le Tanganyika et la Gambie nous ont adressé quelques commandes.

Les marchés des Etats-Unis et du Canada ,tout en faisant toujours preuve d'excellentes dispositions sont cependant moins actifs qu'au cours des mois précédents.

Pour l'Amérique centrale, des ordres sont inscrits pour le Guatémala, les Antilles britanniques, le Honduras et le Nicaragua. Pour l'Amérique du Sud, des commandes ont été notées en provenance de la Colombie, de l'Equateur et de la Guyane anglaise.

BOIS DE MINES

La fin des congés légaux et un meilleur temps ont intensifié les envois aux mines.

Au cours du mois de mai écoulé, les charbonnages ont reçu 89.945 mètres cubes, tandis que la consommation a été de 83.401 mètres cubes. Il s'ensuit que les stocks, qui étaient, au début du mois, de 455.187 mètres cubes, sont passés, à la fin du mois, à 461.731 mètres cubes.

INDUSTRIES EXTRACTIVES

En CIMENTERIES, les carnets d'ordres restent bien garnis. Malgré un mois de février particulièrement défavorable et qui a fortement compromis l'activité des cimenteries, les expéditions des six premiers mois de l'année dépassent 2.000.000 de tonnes, chiffre sensiblement égal à celui de la période correspondante de l'an dernier. On signale une reprise à la grande exportation mais, dans l'entre-temps, la Hollande reste un excellent débouché.

En CARRIERES, la production de concassés de porphyre est en augmentation et dépassera vraisemblablement, pour l'année en cours le chiffre de 3.500.000 tonnes contre 3.151.814 tonnes en 1955.

En SABLIERES, les ordres en qualités pour la construction se maintiennent à un diapason satisfaisant mais sans excès. En sables métallurgiques, les transactions ont repris leur cours normal — affaires toujours irrégulières en qualités pour fonderies. — Sur le marché français, on signale une certaine intensification des ordres pour fonderies mais le secteur métallurgique reste calme, les congés légaux n'étant pas entièrement terminés.

En TUILERIES, les demandes s'amenuisent. Afin d'éviter la formation de stocks, les producteurs ont adapté leur travail à l'importance des besoins.

En DOLOMIES, l'expédition d'un lot de 300 tonnes de qualités crues à la grande exportation est la seule information à retenir.

Fernand WARNON.

UN YACHT BELGE EN DIFFICULTÉ PRÈS DES COTES ANGLAISES

Eastbourne. Reuter. — Le canot d'Eastbourne a sauvé samedi cinq jeunes gens belges et leur chien qui étaient en difficulté à bord de leur yacht « Snark » par suite du mauvais temps sur la côte sud de l'Angleterre.

Hubert Van Velthoven, 23 ans, Jacques Van Couteren, 23 ans, Julien Van Rijselberghe, 23 ans, Marcel François Roelants, 36 ans et Félix Wrideman, 45 ans, tous d'Anvers s'étaient aperçu qu'ils étaient à court d'essence. Le navire commença alors à dériver vers les falaises mais la marée le rejeta vers la pleine mer.

Le « Snark » a été pris en remorque jusqu'à Eastbourne et gagnera sans doute Newhaven pour les réparations nécessaires, en effet, le mât s'était brisé.

L'INAUGURATION DE LA 8e FOIRE AGRICOLE ET COMMERCIALE DE HESBAYE A ÉGHEZÉE

Dimanche à 11 h., s'est ouverte à Eghezée, la 8e Foire Agricole et Commerciale de Hesbaye, qui groupe de nombreux et importants stands de matériel agricole de toute espèce et rassemble chaque année un très nombreux public.

M. l'avocat Devyver, au nom du comité organisateur remercia tous ceux qui ont contribué au succès des diverses éditions de cette grande manifestation agricole et salua les personnalités présentes : M. le Bourgmestre Pirotte, entouré du conseil communal déclara ensuite la Foire ouverte.

Un vin d'honneur fut suivi d'une visite des stands.

Lundi en signe de deuil les réjouissances et manifestations diverses qui étaient prévues seront ajournées à l'occasion des funérailles des victimes de la catastrophe de Marcinelle.

DANS LA BANLIEUE DE MANCHESTER
Le cadavre d'un jeune homme découvert sur le toit d'un wagon

On a découvert samedi soir, à l'arrivée d'un train dans la banlieue de Manchester, le cadavre d'un jeune homme sur le toit d'un Wagon.

Un second adolescent blessé était à ses côtés.

Une jeune voyageuse qui avait vu du sang dégoutter sur la vitre de son compartiment attira l'attention d'un cheminot.

On pense que les deux jeunes gens avaient escaladé le toit du wagon à la gare centrale de Manchester et avaient été tués quand le convoi s'était engagé sous un tunnel.

SAVEZ-VOUS QUE...

... que le tabac le plus cher du monde croit dans le Connecticut ?

Non seulement le climat de cet état du nord-est des U.S.A. convient spécialement à la culture du tabac, mais le long du fleuve Connecticut, dans la vallée très fertile du Connecticut, on a recouvert les plantations de sortes de tentes qui protègent les plants fragiles contre le soleil, le vent et les insectes.

Les frais occasionnés par ces tentes de protection s'élèvent à 550 dollars par hectare, mais par contre, le tabacs rapporte 10 dollars au kilo.

L'AMÉRICAINE ENLEVÉE A ÉTÉ RETROUVÉE

La femme du sergent américain Albert Dreppard, qui selon lui a été enlevée vendredi soir par un homme qui se prétendait « un aviateur russe ayant fait un atterrissage forcé », a été retrouvée par la police. Elle parait saine et sauve.

Le sergent Dreppard a été, quant à lui, hospitalisé, à la suite de la blessure que lui a infligé d'un coup de revolver l'homme qui avait enlevé sa femme. La police pense que l'« aviateur russe » serait en réalité un fou.

L'INCENDIE DE FORÊT SUR LA COTE D'AZUR

Nous avons annoncé hier qu'un incendie de forêt s'était déclaré samedi matin aux environs de Cannes. Il était attisé par un vent violent et avait atteint le territoire des communes de Super-Cannes, Golfe Juan, Mougins et Vallauris, a été maîtrisé.

Plusieurs villas avaient dû être évacuées, ainsi que le séminaire Saint-Paul, à Super-Cannes.

L'ampleur du sinistre n'a pu encore être évaluée avec précision, mais on estime qu'il s'est étendu sur environ 800 hectares.

Le vice-président de la F. I. F. A. grièvement blessé dans un accident d'auto

M. Ernest Thommen (Suisse), vice-président de la Fédération Internationale de Football Association a été grièvement blessé au cours d'un accident d'automobile. Il souffre d'une commotion cérébrale et vraisemblablement d'une lésion à la colonne vertébrale. Sa femme, qui était au volant au moment de l'accident, souffre d'une fracture du bassin.

L'accident est survenu à 6 kms de Bâle au moment ou Mme Thommen doublait une voiture française qui la précédait. Roulant à vive allure son véhicule a été déporté sur la gauche et a heurté de front la voiture de M. Gilbert Josef, chimiste à Strasbourg, qui a été transporté à l'hôpital ainsi que sa femme.

NOS MOTS CROISÉS

REMARQUE. — Toutes les questions commencent par la lettre P.

N. 2230

Envoyé par M. A. Riega, Dampremy.

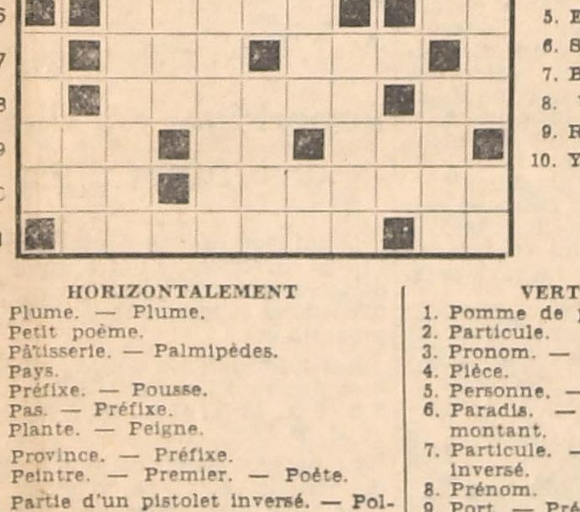

SOLUTION 2229

1. W I N D T H O R S T
2. E V E R E — R E U S
3. D R O Y S E N — E U
4. N E T — S N E L — N
5. E E T I O N — I D A
6. S — I A N I N A — M
7. B L E S — U I — — I
8. U A — H I — O N C —
9. R I C I N — B E E S
10. Y S E — N E E F S

HORIZONTALEMENT

1. Plume. — Plume.
2. Petit poème.
3. Pâtisserie. — Palmipèdes.
4. Pays.
5. Préfixe. — Pousse.
6. Pas. — Préfixe.
7. Plante. — Peigne.
8. Province. — Préfixe.
9. Peintre. — Premier. — Poète.
10. Partie d'un pistolet inversé. — Poltrons.
11. Peintre paysagiste. — Pièce.

VERTICALEMEENT

1. Pomme de pin. — Pomme de pin.
2. Particule.
3. Pronom. — Partie liquide.
4. Pièce.
5. Personne. — Privilège.
6. Paradis. — Partie du corps en montant.
7. Particule. — Personne. — Préfixe inversé.
8. Prénom.
9. Port. — Précieux.
10. Pluie . — Pronom. — Plante.
11. Passereau. — Pronom.

LES NÉGOCIATIONS RUSSO-JAPONAISES

La Russie a donné au Japon jusqu'à lundi, pour accepter ses propres conditions à un traité de paix. En cas de refus, les négociations actuelles seraient suspendues.

Un porte-parole du gouvernement japonais a annoncé qu'un télégramme confirmant que l'ultimatum a été remis par M. Chepilov, a été reçu dimanche à Tokio de M. Shigemitsu, ministre des Affaires étrangères, qui préside la délégation japonaise à Moscou. Le porte-parole a ajouté que le cabinet nippon va se réunir en séance extraordinaire pour étudier le texte de l'ultimatum.

NOS PETITES ANNONCES
D'AUJOURD'HUI
(EN 10e PAGE)

ON OFFRE

TERRE A BRIQUES — CAPITAUX
MAGASINIER — IMMEUBLES
TERRAINS — VEHICULES
COMMERCES — APPART.

ON DEMANDE

EMPLOYES(EES) — RECTIFIEURS
FEM. A JOURN. — SERVANTES
APP. BOUCHER — DESSINATEURS
CHEF MAÇON — ELECTRICIENS
INSPECT. ASSUR.
TRANSPORTEURS

CHOSES ET AUTRES

LES RUINES ROMAINES DE LONDRES

Dans la Cité de Londres, on reconstruit activement les nombreux bâtiments détruits par les bombardements de la dernière guerre. C'est ainsi qu'au cours des travaux de déblaiement, on a mis à jour un certain nombre de ruines datant de l'antiquité, comme celles du fort romain découvertes récemment.

Dans quelques semaines, un bâtiment moderne s'élèvera malheureusement sur son site, mais, dans l'intervalle, les archéologues sont affairés à explorer ces vestiges des temps lointains.

Ce fort fut construit au premier siècle avant Jésus-Christ, avant que l'on élève des murs autour de la Cité. Couvrant une superficie d'environ 160 m2, il était entouré de murs percés de portes et hérissés de tourelles. Les fondations sont constituées par de lourds blocs de pierre que les Romains auraient, croit-on, amenés du Kent.

L'emplacement de ce fort est proche de celui du temple romain de Mithras, mis à jour il y a quelque temps, lors du déblaiement d'un site sur lequel doit se dresser un immense immeuble. Cette découverte du Londres de l'antiquité est un des aspects les plus fascinants de la création du Londres de l'avenir.

A LA MOYENNE DE 965 km./H.

L'aviation américaine a annoncé qu'un bombardier à réaction « Douglas B66 » a effectué un vol Hawaï - Long Beach (Californie), soit une distance de 4.328 kilomètres, à une moyenne de plus de 965 km. à l'heure.

LA RESTAURATION DU « CUTTY SARK »

Le capitaine Woodget, âgé de 83 ans, qui est le fils du constructeur du Cutty Sark, le plus célèbre voilier qu'ait jamais eu l'Angleterre, aide à la restauration afin d'en faire un monument à la marine marchande.

Il s'est rendu à la cale sèche permanente où repose le voilier, à Greenwich, pour mettre sa mémoire au service des autorités qui s'efforcent de rendre le bâtiment restauré identique, dans ses moindres détails, au fameux Cutty Sark, qui ajouta une gloire nouvelle à l'histoire maritime de l'Angleterre.

Le capitaine Woodget s'est rappelé que la coque était bleue au niveau du pont et noire au-dessous, mais il n'est pas certain que la petite grille de cheminée en fer installée dans le salon du capitaine ait fait partie de l'aménagement original. Les boiseries en teck et en érable dont est muni ce salon ont retrouvé leur beauté de jadis.

Les hommes de métier qui exécutent cette restauration sont très fiers de leur travail. Une grande partie du travail relatif à l'aménagement intérieur et au pont est déjà terminée, et l'on peut voir de nouveaux ponts et de nouveaux roufs en teck dont l'effet est impressionnant. On estime que les travaux progressent de façon satisfaisante, mais on ne pense pas qu'ils soient terminés avant un an d'ici.

GROS SOUCI POUR M. NEHRU

Interdire l'abattage du bétail est la preuve d'une grande valeur humaine. Par cette affirmation, M. Jayaprakash Narayan a rouvert, en Inde, une vieille polémique qui cause de nombreux soucis à M. Nehru.

L'Inde compte 155 millions de vaches et 43 millions de buffles. En même temps, les Indiens sont sous-alimentés et le bétail aussi. Il a tout juste la moitié de la ration qui lui serait nécessaire.

Un article de la Constitution prévoit l'interdiction de l'abattage, mais M. Nehru s'est opposé à ce qu'une loi confirme cette interdiction et a menacé de démissionner si elle était présentée.

JAMBOREE EN ANGLETERRE

Plus de trois mille scouts, appartenant à 15 pays, ont planté samedi leurs tentes sur les prairies ruisselantes de pluie de Sandringham Park (Norfolk).

Parmi eux, se trouvent plusieurs Egyptiens, des installations spéciales ont été prévues pour ce « Jamborée » d'une semaine.

Les scouts disposeront de l'eau courante et de la télévision.

A CAUSE DU PETROLE

La corrosion des immeubles new-yorkais est due à la mauvaise qualité du pétrole que nous vend l'Arabie Séoudite. Les vapeurs dégagées par les voitures contiennent trop de soufre.

Telle est la conclusion d'un expert américain chargé de conduire une enquête sur les causes de la pollution de l'air.

HUMOUR ANGLAIS

A l'hôpital :

Le visiteur : — On opère en ce moment ?

L'infirmière : — Oui... Un monsieur qui a avalé une balle de golf...

Le visiteur : — Ah !... C'est sans doute un parent qui attend si impatiemment dans le couloir ?

L'infirmière : — Non, non... c'est le type à qui appartient la balle.

QUEL TEMPS FERA-T-IL?

Situation atmosphérique générale : Une dépression centrée dimanche à l'Ouest de l'Irlande déterminera lundi le temps sur nos régions.

Prévisions : Vents modérés à assez forts de Sud-O. à Ouest

Temps très nuageux à couvert avec pluie ou bruine intermittente. Température sans grand changement. Maximum de 15 à 20 degrés.

Ephémérides pour le lundi 13 août

Ostende : Marées hautes : 5 h. 12 et 18 h. 10 ; marées basses : 0 h 11 et 12 h. 24

Anvers : Marées hautes : 8 h. 47 et 21 h. 04 ; marées basses : 3 h 33 et 15 h. 43.

Soleil : lever 5 h. 26 - couch. 20 h. 07

Lune : lev. : 14 h. 22 - couch. 23 h0.3

L'effroyable tragédie de Marcinelle

De nombreuses personnes ont envahi, hier, la place des Haies à Marcinelle. On aperçoit au fond l'église du quartier.

Une déclaration de M. Troclet aux journalistes

■ Le maximum a été fait en matière de sauvetage

■ On a procédé avec méthode et sans perdre la tête

Toute la tactique est toujours basée sur l'espoir de trouver encore des survivants, a déclaré M. Troclet, ministre du Travail et de la Prévoyance Sociale, au cours d'une conversation à bâtons rompus, sur le carreau de la mine, à Marcinelle, avec plusieurs journalistes.

Auparavant, le ministre avait précisé qu'il avait appris la nouvelle de la catastrophe, alors qu'il voguait entre Stanleyville et Coquilhaville. Les premières informations étaient très fragmentaires et il était impossible d'avoir des détails. On ne pouvait même pas se rendre compte de l'importance de la catastrophe.

A part dans les grandes villes où l'on peut capter le poste de Léopoldville, on ne dispose ailleurs que de communiqués très brefs.

M. Troclet a tenté d'avoir des précisions en utilisant la radio du navire, mais celle-ci s'est avérée insuffisante. Ce n'est qu'en arrivant à Lisala, a précisé le ministre, à une journée de navigation de Coquilhatville que j'ai eu connaissance de l'ampleur de la catastrophe par l'intermédiaire du commissaire du district.

Grâce aux dispositions prises par le gouverneur général, un avion militaire est venu me prendre à Lisala pour m'amener à Stanleyville, où j'ai pris l'avion régulier de Bruxelles. Dans l'appareil j'ai pu consulter les journaux belges. A ce moment, je me suis rendu compte que les sauveteurs se trouvaient devant une tâche très lourde et devant une chaîne de problèmes techniques ardus. Partout au Congo, et particulièrement à Stanleyville, j'ai pu constater l'inquiétude des Belges sur le sort des mineurs bloqués.

DE MULTIPLES PROBLEMES

Le Ministre du Travail parlant de sa visite au charbonnage, a dit que M. Rey l'avait mis au courant du nombre considérable de problèmes qui se posaient.

En arrivant à la mine, j'ai assisté, en auditeur muet, aux conférences techniques qui ont lieu périodiquement et j'ai pu constater qu'il y avait une excellente collaboration entre les techniciens belges, français et allemands.

Il s'est ensuite déclaré convaincu que le maximum avait été fait en matière de sauvetage. On a procédé avec méthode et sans perdre la tête. Mais les problèmes sont extrêmement compliqués. J'ai l'impression que les travaux entrepris actuellement avancent normalement. Mais la situation change d'un moment à l'autre. Chaque équipe de sauveteurs qui remonte apporte des renseignements nouveaux.

— Cette catastrophe aura-t-elle des répercussions sur la législation relative à la sécurité dans les mines, lui demande-t-on.

— Il est certain qu'on en tirera des leçons pour l'améliorer et renforcer la sécurité des travailleurs, a répondu le ministre.

Interrogé alors sur la question de l'âge minimum des travailleurs du fond, M. Troclet, souligne que ce problème ne se pose pas tellement sur le plan national, mais surtout sur le plan international.

UNE CHAINE DE REPERCUSSIONS

Revenant à la complexité des problèmes techniques, M. Troclet a répété que ceux-ci changent d'heure en heure, parce qu'on se trouve devant une chaîne de répercussions. Souvent on trouve ce qu'on n'attendait pas et fréquemment on ne trouve pas ce qu'on attendait. Ce qui était vrai à 16 h., par exemple, ne l'est plus à 17 h. et les techniciens doivent constamment revoir les données du problème. Les conférences techniques ressemblent à de véritables conseils de guerre. Chacun y présente ses observations. On les discute ensemble et les décisions sont ensuite prises à l'unanimité.

— Des bruits courent, M. le ministre, dit le journaliste, qu'on a retardé la remontée des corps pour ne pas immobiliser la cage. Est-ce exact ?

— Il n'en a pas été question au comité des techniciens, répond M. Troclet, parce qu'il ne s'agit pas d'un problème technique.

Mais, tout étant axé sur le sauvetage des survivants éventuels, il est certain qu'on agirait de la sorte si on se trouvait devant ce problème.

LA REPRÉSENTATION FRANÇAISE AUX FUNÉRAILLES

La France sera représentée aux funérailles des victimes de Marcinelle par une mission spéciale conduite par M. Maurice Lemaire, secrétaire d'Etat à l'Industrie et au Commerce.

Les ingénieurs allemands s'entretiennent avec un des sauveteurs, après une descente au fond du puits.

A proximité du charbonnage, des soldats emplissent des sacs de sable utilisés pour les travaux en cours dans la mine. (B.)

Les corps qui ont été remontés

Voici la liste des victimes qui ont été remontées à ce jour :

Le mercredi 8 août

1. VANDENBROECK Armand, né à Keerbergen, le 13 novembre 1923, marié, père de deux enfants, domicilié Water Molen, 115, à Rymenam.
2. VAN WOINSEL Joseph, né à Farciennes, le 11 février 1923, marié, père de deux enfants, domicilié Schriekselaan, 8 A, à Baal.
3. DEVRIES Franz, né à Baal, le 18 mars 1931, marié, domicilié Begynendykseveldweg, 193 B, à Boischot.
4. OPDEBEEK Louis, né à Baal le 12 juillet 1921, marié, père de cinq enfants, domicilié Schriekselaan, 226, à Tremelo.
5. GOORIS Aloïs, né à Baal le 17 juillet 1930, marié, père de deux enfants, domicilié Tremelbaan, 176, à Keerbergen.
6. FEZZI Camillo, né à Manoppelo (Italie), le 2 novembre 1930, marié, père d'un enfant, domicilié rue Mallavée, 21, à Marcinelle.
7. FEZZI Rocco, né à Manopello (Italie), le 24 août 1935, célibataire, domicilié 131, rue Florian Montagne à Marcinelle.
8. BIDLOT Louis, né à Bruxelles le 3 juin 1916, marié, père de trois enfants, domicilié 66, rue de la Brasserie, à Kampenhout.
9. WILMART Germain, né à Marcinelle, le 10 juin 1897, marié, domicilié rue de l'Ange, 15, à Marcinelle.

Le samedi 11 août

1. STANISLAWSZYN Vladislaw, né le 27 août 1923 à Chrechorov (Pologne), célibataire, domicilié 151, rue de la Bruyère, à Marcinelle.
2. RUGGIERI Osmano, né le 26 mars 1923 à Martina Franca (Italie), marié, domicilié 378, route de Bruxelles à Lodelinsart.

Le dévouement des équipes du service social

Pendant que les équipes de sauvetage s'efforcent d'arracher ses victimes au puits du Bois du Cazier d'autres équipes, composées celles-ci d'assistantes sociales, se dépensent à Marcinelle et dans les communes voisines. Elles tachent de remplacer dans les foyers frappés par le drame, la maman wallonne ou italienne soit que celle-ci n'ait pas quitté les grilles du charbonnage ou que la douleur la rende incapable de s'occuper de son ménage.

Plusieurs femmes de mineurs étaient sur le point d'accoucher et un enfant est né, qui est peut-être orphelin à l'heure actuelle.

Sous la direction de Mlle Ladrière, qui dirige le service social de la mine sinistrée, des jeunes filles et des jeunes femmes se sont rendues de foyer en foyer pour parer au plus pressé. Elles appartiennent aux Services Sociaux des entreprises de la région à l'organisation italienne « Onarmo » où, venant d'autres régions du pays, elles ont été acceptées pour leur connaissance du flamand ou de l'italien.

Ainsi, le service social a chargé de jeunes aides familiales à tenir le ménage à la place d'une maman malade. D'autres vont porter des secours pécuniaires où il en faut. D'autres encore font les courses ou vont à la recherche de l'aliment qu'il faudra à tel nourrisson ou du médicament destiné à tel malade.

Pour les mineurs habitant au loin, notamment en Flandre, le Service Social s'est mis en rapport avec les Services Sociaux locaux.

Messages de sympathie

Pour associer le Congo et le Ruanda-Urundi au deuil national qui sera observé lundi en Belgique, un requiem solennel sera célébré à Léopoldville ainsi que dans les chefs-lieux des provinces, des districts et des territoires, mardi à 8 heures.

M. Petillon, gouverneur général du Congo, a envoyé dimanche matin, à M. Van Acker, premier ministre, le télégramme suivant :

« Le Congo et le Ruanda-Urundi ont appris avec une émotion angoissée la catastrophe de Marcinelle et vivent dans l'espoir de recevoir des nouvelles réconfortantes au sujet des victimes. Dès à présent, nous vous prions d'agréer nos sentiments de vive compassion à l'égard des blessés et des familles des décédés ».

✦ ✦ ✦

Les mineurs chrétiens italiens, travaillant dans les mines du Limbourg, se sont réunis dimanche à Hasselt sous la présidence de M. Casini. Ils ont adopté une motion rendant hommage aux victimes de Marcinelle et s'inclinant devant les familles italiennes touchées par la catastrophe.

Les participants ont décidé également de se rendre nombreux aux funérailles de ce lundi et d'inviter leurs compatriotes du Limbourg à observer le jour de deuil national.

✦

Mgr. Koenig, archevêque de Vienne, a adressé au cardinal Van Roey un télégramme présentant les condoléances des catholiques viennois à l'occasion de la catastrophe de Marcinelle.

✦

Le bourgmestre de Hasselt a demandé d'annuler, en signe de deuil toutes les fêtes prévues pour lundi. Il demande également de supprimer la musique et la danse dans les établissements publics.

Les gestes de solidarité

✦

Une collecte qui sera organisée par les pensionnés mineurs a été autorisée par le collège échevinal de Moustier-sur-Sambre.

Le Conseil, lors de sa prochaine réunion, examinera l'octroi d'un secours aux familles des victimes.

D'autre part, en raison de la journée de deuil national, les festivités du lundi seront annulées.

✦

Le Conseil communal de Mornimont a pensé aux victimes du puits du Cazier et a observé une minute de recueillement à leur mémoire.

Il a aussi alloué un subside, modeste sans doute car il se chiffre à 500 frs mais on sait que les ressources de la commune sont plus que modestes et ce subside est plantureux par sa relativité.

D'autre part, une collecte a été organisée par les mineurs de cette petite localité et a été admise par les autorités locales. Nous n'en connaissons pas encore le montant à l'heure présente.

✦

La société folklorique et philanthropique namuroise « La Royale Moncrabeau » a versé au profit des victimes de Marcinelle 10.000 francs recueillis lors des fêtes du centenaire du Bia Bouquet. La société a été autorisée à organiser des collectes à Namur à partir de dimanche pour les familles des mineurs.

✦

Le comité de la foire de La Louvière communique qu'à l'occasion du deuil national pour la catastrophe minière de Marcinelle fixée au lundi 13 août, toutes les entrées payantes de la foire commerciale seront versées intégralement au profit des victimes de la catastrophe.

En surplus tous les exposants se feront un devoir de se cotiser afin d'augmenter la somme et d'ander ainsi d'une façon plus efficace encore les familles éprouvées.

✦

Les habitants de Chapelle-lez-Herlaimont qui n'auraient pas reçu la visite des délégués officiels munis de listes de souscription établies par l'Administration communale peuvent verser leur don au C.C.P. 9.066 de la dite Administration. Le total des fonds sera transféré au Comité Provincial d'Aide aux Victimes d'Accidents Mortels du Travail à Mons.

Suggestion d'un profane

Nous avons dit que des spécialistes français avaient établi une liaison téléphonique entre le carré du puits en construction et l'étage de 900 mètres.

Un de nos lecteurs qui a assisté à son installation a été frappé à la fois par la facilité et l'importance de ce genre d'appareil. Il se demande si le personnel de maîtrise (les porions notamment) ne pourrait être doté, d'une manière permanente d'appareils récepteurs et émetteurs sans fil, qui leur permettraient de demeurer en contact avec la surface. Il est établi que les ondes herziennes peuvent traverser une masse de terre. Certes, la présence d'accumulateurs poserait un problème de sécurité (grisou). On se demande néanmoins si, à la suite des enseignements qu'apporte toute catastrophe, les recherches ne devraient pas être orientées de ce côté...

Telle est l'opinion d'un profane, bien sûr mais qui mérite sûrement examen.

A L'I. N. R.

Reportage en direct des funérailles

Lundi, journée de deuil national, l'I.N.R. d'expression française ne donnera que des émissions s'informations et supprime tous ses autres programmes.

Les informations seront diffusées aux heures suivantes : 6 h., 7 h., 8 h., 9 h., 13 h., 17 h., 19 h. 30, 22 h. et 23 h.

En outre, à partir de 10 h., l'I.N.R. donnera le reportage en direct des funérailles nationales des victimes de la catastrophe de Marcinelle. Des extraits de ce reportage seront donnés en différé à l'émission de 13 h. Il sera répété intégralement à l'émission de 19 h. 30.

L'émetteur régional de Wallonie suivra le même programme que Bruxelles et reprendra toutes les émissions d'information de l'antenne nationale.

Les émissions mondiales de l'I.N.R. à destination du Congo et des Belges dans le monde seront les mêmes que celles de l'antenne nationale.

DES MILLIERS DE PERSONNES

Autour du puits Saint-André, les talus sont noirs de monde. Plusieurs milliers de personnes y stationnent attendant les événements.

Partout dans l'agglomération carolorégienne,on voit aux devantudes des magasins des affiches à cadre noir annonçant la fermeture des établissements en raison du deuil national. De nombreux drapeaux sont en berne.

X

Un nombre impressionnant de voitures stationnaient, hier, tout le long de la route de Philippeville à Marcinelle. Ayant été bloquées par les services d'ordre, elles n'ont pu atteindre le puits du Cazier. Cette photo a été prise du pont des Hauchies.

M. Vigorelli est rentré en Italie

M. Ezio Vigorelli, ministre du Travail, rentré de Belgique et arrivé hier à Milan s'est mis aussitôt en rapport téléphonique avec le président du conseil M. Antonio Segni, pour lui rentre compte succinctement de sa visite à la mine de Marcinelle.

Parlant aux journalistes, il leur a exposé les mesures qui ont été prises pour venir en aide aux familles des mineurs italiens qui ont péri dans la catastrophe de Marcinelle. Le Ministre a indiqué qu'une aide extraordinaire de deux cent mille lires plus cent mille lires par personne à charge sera versée par perlai aux familles des disparus. D'autre part, des accords ont été pris avec les autorités belges et françaises en vue du transport rapide en Italie des dépouilles des défunts. M. Vigorelli a exposé ensuite les raisons qui poussent les autorités belges et italiennes à déconseiller aux familles des victimes de se rendre en Belgique pour le moment. La situation est encore très confuse et la présence de nouveaux venus ne ferait qu'augmenter les souffrances des familles frappées par le deuil. Toutefois, ceux qui ont voulu partir ont pu le faire et M. Vigorelli a confirmé que plusieurs personnes ont reçu à Milan un passeport collectif pour rejoindre la Belgique

Pour venir en aide aux familles des victimes

Nous avons reçu ces jours-ci de nombreuses communications téléphoniques de nos lecteurs. On nous demandait si nous projetions d'ouvrir une liste de souscription, en faveur des familles des victimes de la catastrophe de Marcinelle. Nous pensons qu'il ne faut pas disperser l'effort de générosité et nous recommandons à nos correspondants d'adresser leurs dons directement,

- soit au C.C.P. 20.59.80 de Mgr Himmer, évêché de Tournai ;
- soit au C.C.P. 29554 du Comité d'Aide aux Familles des Victimes des Accidents de Travail, à Mons.

300 enfants de mineurs italiens travaillant en Belgique sont arrivés à Milan

Plus de trois cents enfants de mineurs italiens travaillant en Belgique sont passés par Milan en route vers Albenga où ils arriveront samedi soir pour passer des vacances dans une colonie marine. Durant l'arrêt à Milan ils ont été l'objet d'attentions particulières. Les enfants portaient au cou un mouchoir blanc bordé de noir en signe de deuil. Un drapeau national cravaté de deuil précédait les enfants quand, en rangs, ils se sont rendus au lieu où ils devaient se restaurer.

L'ADMINISTRATION COMMUNALE DE MARCINELLE REMERCIE

De l'Administration communale de Marcinelle :

L'Administration communale de Marcinelle, se trouvant actuellement dans l'impossibilité de répondre directement à chacun, remercie, au nom du Conseil communal et de la population, toutes les personnes, organismes et administrations, tant de Belgique et du Congo que de nombreux pays étrangers, pour les témoignages de sympathie et de générosité reçus à l'occasion de la terrible catastrophe du charbonnage du Bois du Cazier.

BARRAGES DE VOITURES A 5 KM. DE MARCINELLE

Devant l'affluence toujours croissante, la gendarmerie interdit aux voitures l'accès de la commune de Marcinelle. A 5 kilomètres du centre de celle-ci, elle a établi des barrages et arrêtent les autos. Les automobilistes parquent alors leur voiture là où ils peuvent et c'est à pied qu'ils se rendent à Marcinelle. L'on voit ainsi de longues files contenues sur les trottoirs par les gendarmes, gagner les abords du charbonnage.

La fumée sort toujours du puits de retour d'air. Elle est légèrement plus noire et on la sent à quelques kilomètres déjà du charbonnage.

DES PARENTS DE VICTIMES ONT QUITTÉ MILAN POUR LA BELGIQUE

Un groupe assez nombreux de parents de victimes de la catastrophe de Marcinelle a afflué à Milan depuis samedi dans l'intention de se rendre en Belgique. Certains ont pu poursuivre directement le voyage étant pourvus de passeport et d'argent. D'autres, à qui certaines autorités locales avaient assuré qu'ils trouveraient à Milan les moyens et autorisations nécessaires ont été contraints de s'arrêter par manque de documents et d'argent. D'après l'agence « Italia », le Ministre des Affaires étrangères aurait donné dans la nuit des instructions afin que des passeports leur soient accordés sans les formalités d'usage.

DANS LA PROVINCE DE PESCARA

DES TORCHES ONT ÉTÉ ALLUMÉES DANS DE NOMBREUSES MAISONS A LA MÉMOIRE DES VICTIMES

Des « torches à la mémoire des mineurs morts à Marcinelle » ont été allumées dans de nombreuses maisons des communes de Manoppella, Lettomanoppello, Turri Valignano et d'autres communes de la province de Pescara dans les Abruzzes. On sait que plus de 50 mineurs italiens bloqués au fond du puits tragique de Marcinelle appartiennent à cette province minière italienne.

PONTIAC bat 54 records de performance et d'endurance

Une Pontiac 1956 de série a battu 54 records de performance et d'endurance aux fameux « Salt Flats » de Bonneville dans l'Utah, E.U.A., sous le contrôle de la Nascar.

Conduite par le pilote Ab Jenkins (73 ans !) et son fils, cette Pontiac a soutenu 202,77 km.-h. de moyenne pendant les 160 premiers kilomètres et 190,47 km.-h. pendant 24 heures. Durant ces 24 heures, la voiture a couvert 4.571,17 km.

Le record précédent sur la piste de sel était de 182,91 km.-h. de moyenne pour les 160 premiers kilomètres et 175,83 km.-h. pendant les 24 heures.

Pour les besoins de cette épreuve, deux Pontiac furent prélevées à la chaîne d'assemblage par les autorités de la Nascar, qui inspectèrent complètement les voitures et les déclarèrent de série, après quoi elles furent scellées et expédiées dans l'Utah.

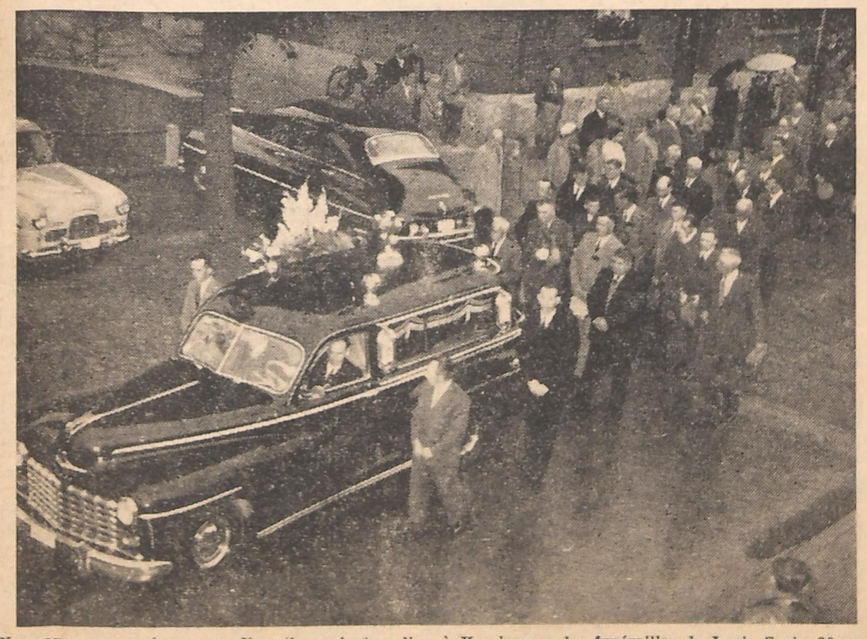

Nous avons annoncé que samedi matin avaient eu lieu, à Keerbergen, les funérailles de Louis Goris, 26 ans, marié et père de deux enfants, l'une des premières victimes de la catastrophe. De nombreuses personnalités y assistaient. Notre photo représente le départ du cortège funèbre. (B.)

DERNIERES NOUVELLES

Le roi Baudouin et le roi Léopold sur le carré de la mine

A 23 h. 35, nous apprenons que lors des funérailles des 6 victimes, lundi matin, trois courtes allocutions seront prononcées : l'une par M. Van Acker, premier ministre, une par Mgr Himmer, évêque de Tournai, la troisième par M. Delbo, sous-secrétaire d'Etat italien aux Affaires étrangères.

On apprend aussi, — mais il n'a pas été possible, vu l'heure tardive, d'obtenir confirmation de la nouvelle, — que le roi Baudouin et le roi Léopold étaient attendus cette nuit sur les lieux de la catastrophe.

Un communiqué de M. Van den Heuvel

A 11 h., M. Van den Heuvel a dressé le communiqué suivant à la foule :

Les travaux à 907 m. annoncés se poursuivent avec acharnement. Outre l'établissement d'une conduite d'eau, on monte un barrage étanche spécial destiné lui aussi à faire baisser la température par élimination des fumées chaudes.

Les Souverains

A 0 h. le Roi Bauduin et le Roi Léopold pénétraient dans la cour du charbonnage, accompagnés par M. Troclet, ministre du Travail et de la Prévoyance sociale.

M. Van den Heuvel commence par entretenir le Roi Bauduin et le Roi Léopold de la marche des travaux. M. Karl von Hof assiste à l'entretien ainsi que MM. Van Acker, Rey, Troclet. M. Stenuit, adjoint du directeur du Corps des Mines, se tient immédiatement derrière son supérieur. M. Van den Heuvel a l'air soucieux, mais parle sans précipitation.

Minuit cinq

Le chef de la délégation française, M. Bertiaux et M. von Hof sont présentés aux Souverains par M. Rey. Journalistes, membres de la Croix-Rouge, sauveteurs sont agglutinés aux fenêtres. Sous les flasques des photographes, le Roi, le roi Léopold et les personnalités descendent sur le carré.

A 0 h. 30, les Souverains sont remontés du carré et ont regagné les bâtiments principaux du charbonnage, où M. Von Hof leur a fourni les explications nécessaires en langue allemande.

C'est sous les acclamations de la foule et aux cris cent fois répétés « Vivent nos Rois » que Boudouin et Léopold ont parcouru, à pied, la rue du Cazier.

A 0 h. 55, ils remontaient en voiture. Tous deux prenaient place sur le siège arrière : le roi Baudouin du côté droit, le roi Léopold du côté gauche. Tandis que M. Van Acker prenait congé d'eux, une foule nombreuse ceinturait la Cadillac noire immatriculée 32, renouvelant ses ovations.

Précédée de quatre puissantes motos, la voiture descendit lentement la rue et repartit en direction de Charleroi.

Le roi Léopold était vêtu d'un veston bleu sombre ; le roi Baudouin portait un costume gris.

M. Van Acker regagna ensuite le charbonnage.

A 1 heure 45

A 1 h. 45, aucune nouvelle information au sujet des opérations en cours ne nous était parvenue.

Les travaux de sauvetage se poursuivent. Les équipes sont toujours à 50 mètres dans l'envoyage de la côte 907 où ils sont occupés à dégager un éboulement avant de continuer leur marche dans les galeries.

Il semble bien que les niveaux de 975 et de 1.045 m. ne pourront être atteints avant 7 ou 8 h. du matin.

* * *

Aujourd'hui pour les funérailles le Conseil Communal se réunira à 7 h. du matin.

Les cercueils seront transportés à cette heure là sur la place.

Arrêtons-nous...

Promenade dans les rues de THUIN

Un peu d'histoire

Un éperon rocheux entre Sambre et Biesmelle, dominé par un haut beffroi au pied duquel se pressent les maisons d'une vieille cité tel apparaît Thuin.

Ce nom a une origine fort ancienne : Thudinium (836) serait au dire des étymologistes, la forteresse de Thudo.

Dès avant le VIIIe siècle, les moines de Lobbes, monastère proche, avaient leur refuge au château-fort de Thuin qui passe, par la suite, dans la manse épiscopale liégeoise. Il est agrandi par Notger (972-1008) - La Tour Notger faisait partie de l'enceinte édifiée par ce Prince Evêque.

Sentinelle avancée des états liégeois, la forteresse de Thuin subira plus d'un siège. Devant elle, les Normands échouent en 881. Prise à l'improviste et détruite par Bauduin de Flandre, en 1093, elle se relève et résiste, en 1302, à Adolphe de Waldeck et, en 1309, à Guillaume d'Avesnes.

Entretemps, les Princes-Evêques accordent aux gens de Thuin franchises et privilèges. Thuin devient l'une des bonnes villes de la Principauté de Liège et possède hôtel de Ville, halles, enceinte, échevins, milice, sceau communal. Le Beffroi actuel sera érigé en 1638.

Des bandes étrangères assaillent la Ville, sans succès, en 1360. Le siège de 1408, par le Comte de Hainaut Guillaume IV, lui est fatal : prise et démantelée, la forteresse sera cependant reconstruite. 1466 voit la fin du Château-fort de Thuin, pillé et détruit par le Comte de Saint-Pol, après le Sac de Dinant.

Le Glorieux siège de 1654 vaut, aux habitants de Thuin, les plus flatteuses distinctions de la part du Souverain. En 1789, la Révolution liégeoise met aux prises les Catulas (Ville-Haute) et les Makas (Ville-Basse). Le Général Marceau s'empare de la Ville en 1794. Prussiens et Français se rencontrent à Thuin en 1815. La Révolution de 1830 trouve en notre cité d'ardents patriotes. Plusieurs combats ont lieu dans les environs de la Ville en 1914. La guerre de 1940-1945 détruit de nombreux immeubles à la Ville-Basse.

Brève visite

A quelques pas du Pays Noir, Thuin offre au touriste, outre le calme et le recueillement, des sites remarquables par leur beauté et leur variété, depuis la Ville-Basse dans la vallée active de la Sambre jusqu'aux paysages agrestes des bords de la Biesmelle, en passant par les rues tranquilles de la Ville-Haute.

Seul, le tourisme de séjour permet d'apprécier pleinement le charme de la Ville. Cependant, il est possible, au touriste qui dispose de quelques heures, de faire, à Thuin, une très intéressante promenade. Il suivra l'itinéraire jalonné de panneaux bleus et blancs.

Partant du Beffroi, il flânera au long des antiques « Remparts ». Il sortira de la ville pour gagner le « le Berceau », local des archers de Thuin. Par le Chant des Oiseaux, atteint par l'avenue Buisseret, il ira faire le tour du Bois du Grand Bon Dieu où se trouvent vieilles Chapelles, frais ombrages et points de vue ravissants. De retour en ville par la rue Alphonse Liégeois, il verra le Spantole, glorieux trophée du siège de 1654, le Couvent des Sœurs de Notre-Dame (XVIIIe s.), l'Athénée Royal, ancien Collège des Oratoriens (1659), l'hôtel de Ville, la Poste, ancien refuge de l'abbaye de Lobbes (1552). Une rue, vers la gauche, lui permettra d'atteindre le Rempart du Midi près duquel une ancienne poterne, « un posty » attire l'attention. Une ruelle proche donne accès à l'église de la Ville-Haute. Des jardins étagés descendent jusqu'à la Biesmelle, au fond de la vallée. Le hameau de la Maladrie (ancienne léproserie) couronne le plateau d'en face.

Par les vieilles rues d'En Bas, le touriste gagnera la Neuve Rampe et descendra à la Ville-Basse par le Moustier. La très ancienne église de la Ville-Basse retiendra son attention par ses vieilles pierres tombales et son passage sous le chœur. Le quartier de la Ville-Basse possédant deux gares, le terminus de la ligne vicinale 92 et la Sambre aux nombreux bateaux, est le quartier actif de la ville avec ses magasins modernes et son marché du vendredi.

Quelques minutes d'ascension par la rue du Pont et la rue Saint-Roch ramèneront le touriste au pied du Beffroi, sur la Place du Chapitre, là où s'élevait l'antique Collégiale de Sainte Marie, Saint-Lambert et Saint-Théodard.

Folklore

Le troisième dimanche de mai sort la Marche Militaire organisée en l'honneur de Saint-Roch et dont la création remonterait au siège de 1654. Le spectacle, riche en couleurs, est remarquable.

Plusieurs fois, au cours de la bonne saison, des Joutes Lyonnaises sont organisées sur la Sambre.

Renseignements pratiques

L'accès de Thuin est aisé :

Par la route nationale n. 6.

Par la ligne 109 de Mons à Chimay.

Par la ligne 130a de Charleroi à Erquelinnes.

Par la ligne vicinale 92, de Thuin à Charleroi par Anderlues (Jonction).

A l'entrée du bois du Grand Bon Dieu, route de Biesme, un terrain communal, partiellement aménagé, permet le camping.

Renseignements touristiques :

Hôtel de Ville, grand-rue.

Bureaux ouverts de 8 à 12 h. et de 13 h. 30 à 17 heures.

Prévisions de récolte aux États-Unis

Le Ministère américain de l'Agriculture a publié les prévisions ci-après de récolte au 1er juillet dernier, comparées à 1955 et à la moyenne de 1945-54 (en milliers de tonnes) :

Maïs	78.350	82.340	82.980
Froment, tot.	31.250	25.490	25.100
Froment d'été	7.470	6.360	5.580
dont « durum »	840	550	840
Avoine	19.270	21.760	16.600
Orge	6.060	8.720	7.570
Seigle	550	750	560
Riz	1.940	2.430	2.100
Graine de lin	960	1.050	1.070
Haricots	730	770	730
Pois	180	120	220
Better. sucr.	10.130	11.090	11.570
Canne à sucre	6.070	6.580	5.950
Tabac	960	1.000	860
Foin	94.000	102.300	97.200

Une nouvelle station de vacances, en Gruyère

La Gruyère, au sud du canton de Fribourg, avec ses vertes prairies et ses riches pâturages, ses cités historiques, est considérée comme l'une des plus charmantes contrées de la Suisse. La commune d'Enney, entre Bulle et Montbovon, a décidé récemment de consacrer 80.000 mètres carrés de terrain à la construction d'un centre touristique. Des propriétaires privés ont également mis à disposition 40.000 mètres carrés. On pense construire une centaine de chalets de vacances confortables, un hôtel de 44 lits et un restaurant. Un télésiège sera construit et en hiver desservira des pistes bien entretenues.

X